

l'éducation

à l'école de Dieffenbach



l'Alsace bilingue à la maternelle

16 mars 1978

n° 348 ■ 3 F

Instruments de pédagogie expérimentale
 Instruments de psycho-pédagogie
 Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
 CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
 6^e-5^e Français - Mathématiques modernes - Révision 1977.
 5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
 Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

L'ÉOLIENNE 70, Bd St-Germain, PARIS 5^e Tél. 633.83.20 +



le film court, super 8
 une aide visuelle
 d'avenir

le cinéma au service de tous
 pour la formation, l'éducation
 et l'information

- Astronomie - Histoire
 - Mathématiques - Social
 - Physique - Chimie - Arts
 - Technologie - Sports
 - Economie - Sciences Naturelles
 - Géographie - Sciences Homme

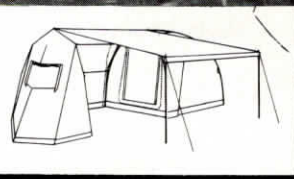


CATALOGUE SUR DEMANDE

L'INÉGALABLE
 TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO"
 MONTAGE COMPLET 3 MINUTES
 ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
 PRATIQUE
 IDÉALE POUR
 ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
 Ets BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 3 pédagogie et programmes, par Maurice Guillot
- 4 quelques questions « de détail »
- 6 Decroly : imbroglio ; UNEF : plan d'urgence ; SNI-PEGC : l'école de la réussite

cette école innombrable

- 8 « müedersproch » à la maternelle, par Jean-Jacques Schaettel
- 13 l'éducation-débat : on peut aussi s'éteindre précocement
- 15 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 17 l'éducation a retenu pour vous cette semaine
- 18 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 18 vous avez la réponse, par René Guy
- 19 audiovisuel : la réalisation — 10 : le scénario/1, par Jean-Luc Michel
- 20 CNDP : la RTS vous propose
- 21 documentation : autour de la langue française, par Louis Porcher ; textes de théâtre, par Pierre-Bernard Marquet
- 24 sur votre agenda

l'homme créateur

- 25 le langage des mots, par Pierre-Bernard Marquet
- 27 panorama — exposition : sucreries à voir ; livres : Verne encore et toujours ; femmes d'ici et d'ailleurs ; revues ; cinéma : pour les enfants aussi ; théâtre : un burlesque accusateur ; un classique explosif, par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, Raymond Labreaux, Pierre-Bernard Marquet, Marie-Claude Porcher

le monde comme il va

- 30 la vie ailleurs ? entretien avec Evry Schatzman, président de la Société française d'astrophysique et du Comité national français d'astronomie ; « Rencontres du troisième type » par Etienne Fuzellier
- 36 mots croisés — bridge
- 38 bulletin-réponse du championnat de France de mots croisés

photos - couverture et p. 10 : Raymond Attuïl ; p. 8 : Europ-Flash ; p. 20 : musée de la Batellerie ; p. 21 : musée des ATP ; p. 27 : Ch. Gibier ; p. 28 : Sabine Strosser ; p. 29 et 30 : Lot

Société de recherche appliquée à l'éducation
 92, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris
 Tél. : 551.77.73

S R A

PRESENTE

LE COIN LECTURE



“LA LECTURE
 SILENCIEUSE
 EST
 LA GRANDE
 AFFAIRE
 DU PRIMAIRE”

Instruction ministérielle de 1972

BOITES 2 ET 3 POUR LES COURS ÉLÉMENTAIRES - BOITES 4 ET 5 POUR LES COURS MOYENS.

ERMEL

APPRENTISSAGES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - C.P.

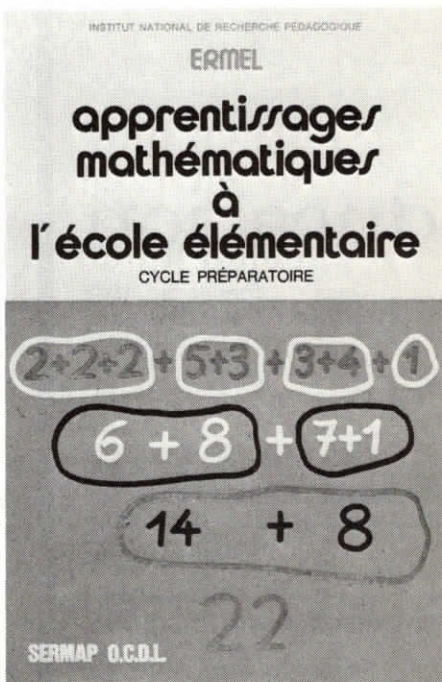
Cette publication est le produit de travaux de recherche menés à tous les niveaux de l'école élémentaire par l'équipe ERMEL, dans le cadre de l'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE.

Elle présente une tentative originale d'explicitation de ce que peuvent être les mathématiques et leur enseignement à l'école élémentaire, au niveau du C.P.

Les enseignants y trouveront :

- **UNE PARTIE PROGRESSION**, dans laquelle est détaillé un ensemble organisé d'activités expérimentées auprès de 3 000 enfants du C.P. ;
- **UNE PARTIE « OBJECTIFS »**, visant à mettre en évidence les diverses notions mathématiques et les données psychologiques qui sous-tendent la progression ;
- **DES SEQUENCES DE CLASSE** commentées ;
- **UN ESSAI DE DEFINITION DU LANGAGE MATHÉMATIQUE.**

O.C.D.L. - SERMAP - 1 vol. broché, 155 x 235 - 288 p. 45,00 F
 PRIX SPECIAL 39,00 F



BON DE COMMANDE

NOM :
 ADRESSE :
 désire recevoir l'ouvrage **APPRENTISSAGES MATHÉMATIQUES A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE** — Cycle Préparatoire et joint un chèque bancaire ou postal de 39 F au présent bon qu'il retourne à

O.C.D.L., 65, rue Claude-Bernard, 75005 PARIS

pédagogie et programmes

Le suspense électoral continue.
La fin de la campagne électorale, ou plutôt la pause entre les deux tours, nous permet de jeter un regard en arrière. Il n'y a pratiquement pas de parti, même dans les plus modestes, qui n'ait avancé son plan pour l'éducation, son projet pédagogique et sa vision de l'école. Tout en ne considérant pas que le fait d'aborder les problèmes d'éducation était déterminant dans la récolte des suffrages, chacun a jugé indispensable de faire des propositions en ce domaine, pas toujours très étayées mais, la plupart du temps, mieux formulées que celles faites dans d'autres secteurs. Oh ! Soyons honnêtes pour reconnaître que, jamais, il ne s'est agi d'un véritable bouillonnement d'idées, il s'en faut.

Et il faut constater la prudence des partis. L'avalanche de réformes successives a suffisamment submergé les parents pour qu'ils aient du mal à croire vraiment qu'autre chose est possible. D'où, sans doute, cette multiplicité des projets qui voudrait dire que chaque parti travaille dans l'optique de son électorat, en évitant de choquer les autres.

Ce sont les parents qui votent et l'image qu'ils ont en général de l'école est assez solidement ancrée dans les esprits pour qu'aucun projet ne risque de la faire chanceler sur ses bases.

Cette multitude de projets marque bien aussi que toute uniformisation outrancière de l'école est redoutée et ne serait pas forcément acceptée. Les appels unanimes et réitérés de tous à la décentralisation, à l'autonomie régionale, en sont la preuve.

L'alternance politique peut-elle seule permettre à l'école de changer ? Certainement sur les grandes options mais, pour le reste, on le voit bien de part et d'autre, des divergences demeurent dans les deux blocs, et peut-être dans ce secteur plus que dans les autres. Faut-il en déduire que les campagnes électorales sont des ateliers pédagogiques ? Nous en sommes loin, mais elles obligent les formations politiques à clarifier leurs propositions.

Maurice Guillot

quelques questions

"de détail"

Les partis politiques ont été largement sollicités durant cette longue campagne électorale sur leurs positions en ce qui concerne les problèmes d'éducation. Nous-mêmes leur avons donné amplement la parole dans notre n° 342 sous le titre « Quelle école dans les programmes politiques ? »

Notre confrère, **Le Matin**, à la veille du premier tour des élections législatives, a réalisé une enquête sur des questions extrêmement concrètes qui pourraient demain concerner la vie de l'école et de ses usagers. Six partis ont donné leur position ; malheureusement, le PCF n'a pas répondu.

Certains aspects nous ont paru suffisamment significatifs pour venir en prolongement de notre numéro du 2 février.

DECENTRALISATION, autonomie et participation sont pratiquement dans tous les programmes des partis ; sans aller jusqu'à dire que ces trois mots ont été des leitmotivs, ils ont été mis à toutes les sauces et pas seulement à celle de l'éducation. Rien de surprenant donc à ce que tous les partis, unanimement, réaffirment la nécessité d'accroître la participation des usagers à la gestion et à la vie des établissements scolaires. Pour y parvenir, le Centre des démocrates sociaux (CDS) considère qu'il faut d'abord accentuer l'autonomie des établissements et donner une véritable efficacité aux différents conseils, afin d'établir un dialogue réel entre parents et enseignants. Le Parti socialiste (PS) voit très bien s'instaurer cette participation à l'image d'expériences comme l'école ouverte de Saint-Fons, dans le Rhône, ou de la Villeneuve de Grenoble, soutenues par des municipalités socialistes. Le Rassemblement pour la République (RPR) constate que la participation est déjà importante et qu'il convient de la consolider, ce qui est, pratiquement, également l'avis du Parti républicain (PR). Donner de réels

pouvoirs aux conseils est aussi pour le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) le meilleur moyen d'y parvenir. Les écologistes d'Ecologie 78 rejoignent sans commentaires ce bel ensemble pour la participation.

Sur une question comme la **nationalisation des collèges** qui, comme on le sait, est achevée, il est intéressant de voir les réactions des partis sur le fait de savoir s'il est préférable de nationaliser les établissements secondaires pour réduire les charges des communes ou d'augmenter les ressources de ces dernières pour qu'elles en soient propriétaires et gestionnaires. Si Ecologie 78 se prononce pour cette dernière solution, le RPR ne voit pas lieu à se prononcer puisque justement la nationalisation est achevée. Le PR, également sans commentaires, se prononce pour la nationalisation, tout comme le MRG qui, lui, considère que les communes n'ont pas à supporter des transferts de charges, mais qu'en revanche il convient de les associer à la gestion des établissements secondaires. Dans le camp

de ceux qui se prononcent, comme les écologistes, pour la propriété communale, le PS, qui constate que la nationalisation dans le système actuel, si elle a permis d'alléger les charges des communes, n'a pas fait progresser la qualité du service public, notamment dans l'entretien, les cantines ; par ailleurs, aux yeux du PS, cela permettrait de mieux coordonner les structures administratives des établissements primaires et secondaires et tendrait à supprimer la coupure entre école et collège. Autre partisan de la propriété communale, le CDS, qui voit là l'occasion de concrétiser la décentralisation qui permettra aux établissements d'échapper à l'asphyxie administrative et au « gigantisme d'un ministère ingouvernable ».

Autre volet de la participation, la **consultation des usagers** sur les plans d'écoles ou de locaux à usage multiple. Pas de surprise dans la réponse, le concert des oui est, là encore, unanime. Participation souhaitée sans commentaires par le PR et évidente pour Ecologie 78. Le MRG la conçoit avec toutefois la priorité laissée aux impératifs dictés par l'enseignement, cependant que le RPR, qui consent parfaitement à encourager cette consultation des usagers, ne l'envisage qu'à condition d'éviter d'alourdir exagérément les procédures. D'autres conditions sont posées par le CDS, notamment que cette consultation ne soit pas un simulacre et, pour qu'il en soit ainsi, il faut que les usagers soient réellement informés sur les diverses possibilités de conception et pas seulement par des maquettes le plus souvent illisibles. Quant au PS, qui souligne que les communes quand elles sont maîtres d'œuvre ont construit peu de « CES Pailleron » contrairement à l'Etat, il pense que cette consultation permettra justement de mieux contrôler les règles de sécurité et l'esthétique des bâtiments, mais il voudrait voir aussi les programmes de construction et de rénovation des locaux anciens présentés aux usagers à travers les

commissions extra-municipales.

Un point important de l'autonomie reste bien sûr **la libre décision des contenus** que pourraient avoir les établissements pour une partie du temps scolaire. Sur ce point, auquel tous les partis adhèrent et qu'ils considèrent comme essentiel puisqu'il doit être un corollaire à la décentralisation, plusieurs formations politiques voient là l'occasion de briser l'uniformité astreignante de l'école et de permettre ainsi à la région de s'implanter réellement dans l'enseignement. C'est notamment le cas très affirmé pour le PS qui voit la possibilité de développer les enseignements des langues et cultures régionales, ceux des langues maternelles pour les enfants des travailleurs immigrés, ou encore les activités de découverte de l'environnement économique, culturel et social. Le MRG lui emboîte le pas en considérant que des activités, entre autres pour ce qui concerne la culture locale, pourraient être organisées avec le concours d'utilisateurs extérieurs des locaux scolaires, également conjointement avec d'autres établissements et en liaison avec la commune. Mais le MRG va encore plus loin en suggérant que, dans le cadre d'une régionalisation véritable, dix à vingt pour cent de l'horaire des programmes pourraient être laissés à l'initiative de la région. Même souci chez Ecologie 78 qui affiche à priori son hostilité à toute uniformité et qui préconise également des temps scolaires consacrés à l'étude du milieu et des écosystèmes locaux. Si PR et RPR considèrent simplement que, tout compte fait, cette liberté est déjà donnée actuellement aux établissements dans le cadre de l'autonomie conférée par la réforme du système éducatif, le CDS voit dans ce cadre de temps autonome les activités sportives et culturelles, mais aussi celles d'action sociale, par exemple auprès de personnes âgées ou handicapées, ou en faveur du tiers monde, et il convient que la part d'initiation dans ces domaines comporte des rencon-

tres avec des personnes directement impliquées et, bien sûr, aussi des actions.

En ce qui concerne **la vie de l'école proprement dite**, une question sur le soutien consistant à savoir si les partis politiques seraient pour ou contre le fait que les élèves des grandes classes puissent participer à l'enseignement des petits, a créé des clivages qui ne manquent pas d'intérêt. Parmi ceux qui se prononcent pour, le CDS qui considère que ce ne pourrait être le fait que de volontaires, et le PS qui pense qu'une forme de monitorat, excluant toute exploitation des élèves, peut être envisagée à titre expérimental, une généralisation éventuelle ne pouvant intervenir qu'au terme d'une évaluation sérieuse des résultats. En ne se prononçant pas réellement, le RPR se range dans le camp des « pour » puisqu'il considère que c'est une idée qui n'est pas mauvaise si elle peut être appliquée avec sérieux. Trois partis se prononcent contre : Ecologie 78 qui ne veut pas voir se multiplier les enseignants face au même élève ; le MRG, qui part du fait que l'enseignement de soutien s'adresse à des élèves en difficulté et que, par conséquent, il nécessite une pédagogie appropriée, réaffirme qu'il ne peut y avoir d'enseignement au rabais fait par des gens non formés. Enfin, le PR trouve qu'une telle formule rappellerait l'enseignement « mutuel » à la mode sous Charles X qui avait été abandonné sans avoir fait preuve de beaucoup d'efficacité !

C'est à propos de **l'ouverture non seulement de l'école, mais de l'enseignement**, qu'une autre question oblige les partis à nuancer parfois leurs positions : adultes ouvriers, artisans, paysans, ingénieurs, artistes, etc., devraient-ils participer à l'éducation des jeunes dans l'enseignement élémentaire, au collège, au lycée ? Le PS répond oui dans les trois cas sans hésitation, en particulier dans les domaines technolo-

giques, mais sous réserve que ces adultes ne soient pas choisis par le seul patronat et que leur présence ne soit pas un palliatif à l'absence de maîtres qualifiés. Le PS pense que ce serait à l'équipe éducative de définir les conditions de cette participation. Le PR répond oui sans réserve en considérant que l'expérience du monde du travail et de la création ne peut être que bénéfique aux jeunes. Le CDS répond non pour le primaire, mais oui pour collèges et lycées ; encore, pour le primaire, estime-t-il que certains artistes peuvent contribuer à l'éveil des jeunes, par exemple pour la peinture, le dessin, la sculpture, s'ils y sont préparés, mais pour le secondaire, si l'intérêt du témoignage suivi de visites sur les lieux de travail est indéniable, les modalités de cette participation devront être très différentes selon les activités. Ecologie 78 adopte également le non pour l'élémentaire et le oui pour le secondaire sans autre commentaire. RPR et MRG, sans se prononcer en ce qui concerne l'école primaire, disent oui pour l'enseignement secondaire : le RPR en estimant que le développement de la formation professionnelle et pré-professionnelle peut offrir des perspectives intéressantes ; le MRG, qui rappelle que dans certains établissements il existe des carrefours de métiers jouant un grand rôle dans l'orientation, voit surtout dans ces interventions le grand profit à tirer des connaissances et expériences professionnelles, ces adultes pouvant très bien participer à l'animation d'ateliers.

Petites questions d'apparence sans importance, certes, par rapport aux grandes professions générales des programmes, mais qui, on le voit, dans le concret de leur quotidienneté éventuelle, pourraient bien ne pas être dépourvues de contradictions pour certains, par rapport à la globalité d'une politique éducative. Entre les deux tours d'une élection dont l'enjeu est un choix de société, ces positions de détail et d'application pratique sont bonnes à retenir.

Decroly : imbroglio

« Ecole en ruines » : cette inscription, visible de l'avenue Daumesnil, orne le bâtiment principal de l'école Decroly, fermé pour raison de sécurité par décision de la mairie de Saint-Mandé, le 22 février dernier.

L'école Decroly dont le projet de reconstruction — celle-ci est indispensable en raison de la vétusté des locaux (1) — traîne en longueur depuis 1973, faute de crédits, est l'objet d'une sorte de « partie de ping-pong » entre la Ville de Paris, le ministère de l'Education et le département du Val-de-Marne, chacun rejetant sur les autres la responsabilité de l'attribution de crédits supplémentaires pour atteindre les dix-sept millions de francs du devis. Le ministère de l'Education n'accordera en effet que 2,5 millions de francs (une lettre adressée à Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne par Gérard Prioux, directeur de cabinet du ministre indique que l'école Decroly, en raison de son rattachement à l'Ecole normale d'Auteuil, appartient à la Ville de Paris), et la Mairie de Paris, refusant de réévaluer la somme de 6,1 millions de francs votée en 1974, s'est contentée de faire débloquent une « enveloppe d'urgence » de 42 000 francs pour parer au plus pressé. Le plus pressé, c'est en effet de faire ouvrir à nouveau au moins le rez-de-chaussée du bâtiment principal pour assurer aux trois cent vingt-huit enfants de l'école une scolarité normale jusqu'au 30 juin.

L'association des parents d'élèves

rejette les solutions proposées jusqu'à présent, c'est-à-dire l'éparpillement des enfants dans d'autres écoles des environs. « Nous refusons d'éclater, nous voulons maintenir l'originalité de l'école Decroly » devait indiquer Mme Herzberg, présidente de l'association, rappelant que « les parents désirent avant tout obtenir la construction de l'école, toute mesure à base de tentes (M. Vivien a en effet proposé de servir d'intermédiaire auprès de l'armée pour obtenir le prêt d'une tente de quarante-huit places) ou de bungalows ne pouvant être que transitoire ».

UNEF : plan d'urgence

L'UNEF vient de présenter les mesures financières urgentes qu'elle préconise pour « mettre un terme à la politique de dégradation actuelle du potentiel universitaire, mettre fin à l'austérité à l'Université et organiser une politique de relance ». Chiffré sur une année pleine, le coût de ces mesures s'élève à 990 millions ; 340 millions, d'abord, pour l'aide sociale (240 pour les bourses, 100 pour les œuvres universitaires) auxquels s'ajoutent 650 millions pour le budget des universités dont 350 de crédits de fonctionnement, 250 de crédits d'équipement et 50 pour l'aide aux « secteurs bradés ».

La politique nouvelle en matière d'enseignement supérieur, que défend l'UNEF a été définie autour des trois axes suivants : combattre la sélection et la ségrégation sociale ; mettre fin à « l'austérité » en instaurant une « nouvelle logique, celle de la main-

tenance et de la relance des investissements » ; développer le pouvoir étudiant sur les structures universitaires. C'est sur ces grandes lignes, dit l'UNEF, que le syndicat demandera dès avril l'ouverture d'une grande négociation nationale.

Jean-Luc Mano, président de l'UNEF, a enfin fait état des rencontres provoquées par son syndicat avec l'UGP, le PCF, le PSU et le MRG. Rencontres qui avaient pour but de faire connaître à ces groupements la position du syndicat, et leur demander « de prendre position sur les principales revendications des étudiants ». Dans ces discussions « de larges convergences se sont fait jour avec l'UGP, le PSU et le PCF. Ceci est également le cas avec le MRG bien que sur quelques questions essentielles, des divergences importantes aient été constatées ». L'UNEF considère comme positif que toutes les organisations se soient déclarées favorables à une consultation nationale. Il est à noter que seul le PS s'est abstenu de rencontrer le syndicat étudiant, aux plus « vifs regrets » du bureau national de l'UNEF.

SNI-PEGC : l'école de la réussite

Pour « parer au plus pressé » et pour « construire l'école de la réussite », le SNI-PEGC a fait, à la veille du premier tour des élections législatives, un certain nombre de propositions. En soulignant que des changements étaient indispensables quel que soit le résultat du 19 mars, Guy Georges, secrétaire général, a mis l'accent sur « l'asphyxie calculée de l'école publique ». Pour le Syndicat national des instituteurs, les mesures impératives résident dans le vote d'un collectif au budget 1978, dans la volonté de remédier à la situation des remplacements, dans l'abandon « de la caricature de soutien », dans l'obtention d'effectifs de vingt-quatre élèves par-

Avec Denis Forestier, une grande figure du syndicalisme enseignant disparaît. Il s'est éteint le 8 mars dernier dans sa soixante-septième année. Est-il besoin de rappeler la personnalité hors du commun de cet authentique instituteur rural qui, en tant que secrétaire général, devait mener, de 1951 à 1962, toutes les batailles du SNI avant que de consacrer son énergie à la présidence de la MGEN dont il avait été un des artisans ? Nous évoquons prochainement l'œuvre que fut sa vie et l'empreinte indélébile qu'il a laissée dans le monde enseignant. L'Association « l'éducation », dont il était vice-président, participe très sincèrement au deuil de tous les siens et de tous ses proches.

tout en sixième et cinquième, dans le rétablissement des possibilités de dédoublement, et dans des mesures de « rattrapage » avec, notamment, un contingent horaire pour chaque établissement. La méthode de soutien préconisée étant celle du groupe à composition variable.

A ces mesures d'urgence, s'en ajoutent d'autres qui devraient, aux yeux du SNI-PEGC, être instaurées progressivement à partir de la rentrée prochaine. Il s'agit notamment des nouveaux programmes qui devront assurer une véritable continuité pédagogique du cours préparatoire à la troisième et qui devront définitivement gommer les barrières entre l'école élémentaire et le collège. Cette liaison, estime le SNI-PEGC, doit être « institutionnalisée » tout au long de l'année scolaire par la concertation entre les maîtres de ces classes, concertation qui devra faire « partie intégrante du service de l'enseignant ». Le syndicat réclame la mise en place de structures d'observation et d'action psycho-pédagogique continue pour l'ensemble des élèves, ainsi que la création de structures de dépistages et de correction des handicaps depuis l'école maternelle jusqu'à la troisième. Le renforcement et le retour des structures médico-sociales à l'Education nationale sont également exigés.

Guy Georges a bien sûr abordé le problème de la nationalisation en proposant la création d'un Conseil national de gestion tripartite, parents d'élèves-enseignants-administration, qui serait le garant et la preuve que la nationalisation ne conduirait pas à « l'étatisation ». Enfin, et toujours à ce propos, le secrétaire général du SNI-PEGC a constaté que l'UNAPEL avait clairement choisi « le camp de la droite » mais qu'il n'y avait pas de confusion à faire avec les milieux chrétiens qui s'interrogent honnêtement sur la réalité de la nationalisation.

**Informations recueillies par
M. Bobasch et A. de Caunes**

(1) Voir l'éducation n° 332 du 10 novembre 1977.

l'éducation du 16-3-78

L'EXPRESS

vos cours d'actualité hebdomadaire

(avec 55 % de réduction, tarif spécial enseignants)

informez-vous

Vous, enseignants, avec L'EXPRESS, vous serez toujours au premier rang de l'actualité. L'essentiel des faits y est, en effet, résumé et commenté pour vous par des spécialistes de compétence et d'opinions aussi différentes que Raymond Aron, Simon Leys, Max Gallo, Jean-François Revel, Pierre Salinger, Olivier Todd... En très peu de temps, vous ferez le tour des événements importants de la semaine. Et, pour vous qui avez la responsabilité de l'avenir de tant de jeunes, être totalement informé dans tous les domaines de la vie d'aujourd'hui est une nécessité.

informez-les

Eux, vos élèves, lorsque vous enseignez, sont sans cesse amenés à faire des parallèles avec la vie d'aujourd'hui. Pour les aider, vous puisez souvent vos commentaires dans l'actualité. Avec L'EXPRESS, vous ne serez jamais pris au dépourvu par une question pertinente sur un événement politique, un problème économique, un courant artistique, un roman, un film, une émission TV, etc. L'EXPRESS est un complément indispensable à vos sources habituelles.

55 % de réduction

C'est la plus forte remise jamais consentie par L'EXPRESS. Vous pouvez ainsi, à moindre frais, faire connaissance, vous aussi, avec le premier magazine d'informations et juger par vous-même de son utilité pour votre culture générale personnelle et pour votre enseignement.

en plus, deux services gratuits

1. Vous pouvez suspendre votre abonnement et le reprendre quand vous le désirez, en nous avisant, par simple lettre.
2. Vous pouvez nous communiquer vos changements d'adresse successifs (pendant les vacances, par exemple). Votre EXPRESS vous suivra.

Découpez le Bulletin d'Abonnement ci-dessous et adressez-le dès aujourd'hui à : L'EXPRESS - Service Abonnement : 25, rue de Berri - 75008 Paris

Valable uniquement en France métropolitaine et pour les personnes qui ne sont pas déjà abonnées.

BULLETIN D'ABONNEMENT A TARIF REDUIT A L'EXPRESS, valable jusqu'au 30 juin 1978

A retourner sous enveloppe à : L'EXPRESS Service Abonnements

Veuillez m'abonner à L'EXPRESS pour la durée cochée ci-dessous :

22 semaines 49 F

38 semaines 85 F

Je joins mon règlement à l'ordre de L'EXPRESS par :

Mandat-carte

Chèque bancaire

C.C.P. (les 3 volets)

(Je coche la case correspondant à mon choix)

M., Mme, Mlle, Nom (en majuscules)

n°, rue, bd, av. (en majuscules)

Localité distribuée (en majuscules)

Code postal

Localité distributrice (en majuscules)

EDUC

“müedersproch”

C'est à l'école, noyau du village, embryon de vie communautaire, que l'on apprend la vie et « sa » langue.

Or, entre Vosges et Rhin, pour 70 % des enfants la langue maternelle, « müedersproch », est l'alsacien.

A quatre ans, en arrivant à l'école maternelle, le français est pour eux une langue étrangère.

PRES de Wissembourg, à quelques kilomètres du Rhin, dans le petit village de Drachenbronn, Daniel, cinq ans, est en traitement chez un orthophoniste. Depuis son entrée à l'école maternelle, il bégaié. L'orthophoniste n'a pas mis longtemps à rendre son diagnostic : la transition entre le milieu maternel — celui de la « müedersproch » — de l'enfant, entièrement dialectophone, et le milieu scolaire, entièrement francophone, a été trop brutale. Le petit Daniel a vécu dans des conditions extrêmes la situation dans laquelle se trouve plongée depuis des décennies la quasi-totalité des petits Alsaciens dialectophones.

Jusqu'à l'âge de quatre ans, Daniel n'a parlé que l'alsacien dans sa famille et dans le village. Lorsque des Allemands ont construit leur résidence secondaire à côté de la maison de ses parents, le petit garçon s'est même mis à parler l'allemand. Entre le dialecte alsacien, dialecte alémanique — comme le suisse alémanique, le dialecte du Bade Wurtemberg ou celui du Vorarlberg autrichien — et l'allemand parlé par les voisins, les analogies étaient évidentes.

Vint alors l'école maternelle : à Drachenbronn, base militaire, la majorité des camarades de Daniel étaient francophones. L'institutrice, elle aussi, parlait une langue que le petit garçon n'avait jamais entendue ou pratiquée dans sa famille. Plongé dans un bain linguistique qui lui était totalement

étranger, sans possibilité de recours, Daniel s'est mis à bégayer. Si la situation est courante, les conséquences sont exceptionnelles.

Contrairement aux autres régions françaises comme la Corse, l'Occitanie et même la Bretagne, chaque année des milliers de jeunes Alsaciens arrivent à l'école maternelle sans avoir jamais dit un mot de français. Les statistiques récentes indiquent que 70 % environ des Alsaciens parlent le dialecte. Un chiffre à nuancer.

En milieu rural, le parler dialectal est profondément ancré dans la presque totalité des familles. C'est la langue du milieu familial, la langue du travail, celle du sport, du marché, des relations quotidiennes. En ville, la situation est fondamentalement différente : le dialecte ne reste pratiquement langue courante que dans les quartiers les plus populaires et dans les classes moyennes.

Il y a un an, à Saverne, un bourg de 10 000 habitants, un sondage réalisé parmi cent vingt jeunes du CES, âgés de douze à seize ans, concluait que 60 % d'entre eux étaient des « dialectophones purs ». Pour eux, l'alsacien est la langue maternelle ; le français, la langue de l'école. Pour beaucoup de ces jeunes, le français se parle avec l'accent que Pierre Péchin ou d'autres adoptent pour imiter l'alsacien. Ces adolescents continuent à parler le dialecte aussi bien à la cantine scolaire que dans le car de ramassage. Le même sondage



indique par ailleurs que la pratique du français apparaît nettement plus répandue dans les classes aisées ou bourgeoises au sens commun du terme.

Malgré l'importance du parler dialectal — ou à cause de sa vitalité, disent les mauvaises langues —, l'alsacien — ou sa forme écrite, l'allemand littéraire — n'est pas reconnu parmi les langues et dialectes locaux définis par la loi du 11 juillet 1975. Seuls sont pris en compte le basque, le breton, le catalan, le corse, la langue d'oc, dont on sait qu'ils n'ont plus la vitalité de l'alsacien.

respect

de la personnalité

Contre cette situation, de plus en plus de voix s'élèvent en Alsace. Au nom du respect de la personnalité de l'enfant. Georges Holderrith, inspecteur général d'allemand, promoteur de la réforme qui porte son nom, explique : « Si l'enfant n'est pas accueilli dans sa langue maternelle à l'école, s'il n'est pas écouté lorsqu'il parle alsacien, il risque d'être profondément malheureux, désemparé. Si l'instituteur ne le comprend pas, ou fait semblant de ne pas le comprendre lorsqu'il parle sa langue maternelle, l'enfant s'installe dans le silence. Il est menacé de sclérose du parler. » Un point de vue défendu récemment par une trentaine d'enseignants de la région

à la maternelle

A ces propositions, d'aucuns répondent en Alsace — et avec eux le ministre de l'Éducation — que la priorité des priorités, à l'école maternelle, c'est l'apprentissage du français. René Haby l'a rappelé, l'automne dernier, alors qu'il remettait la Légion d'honneur à une inspectrice générale des écoles maternelles : « *L'objectif des maternelles et de l'école élémentaire est en priorité l'apprentissage du français. Je ne suis pas contre le maintien du basque ou de l'alsacien comme langues régionales, mais je ne vois pas la nécessité de les introduire dans les écoles maternelles. Il faut savoir se décider, si l'école doit être un outil pour le maintien des traditions ou un outil de progrès pour transmettre aux enfants les plus grandes chances.* » Un point de vue qui rejoint en partie celui du SNI du Haut-Rhin, qui, dans une motion sur le bilinguisme prise en 1973, « réaffirmait son attachement à la priorité de l'apprentissage correct de la langue nationale [...] » et estimait à ce propos qu'il apparaît suffisant de commencer à enseigner l'allemand « dans les sixièmes de tous ordres ».


L'accueil en dialecte n'empêche nullement l'apprentissage du français : cette idée est défendue aussi bien par les théoriciens du bilinguisme que par certains « praticiens ». Ainsi, Eugène Philipps dit-il haut et fort que l'enseignement du français ne souffre pas du dialecte, bien au contraire : « *Pour l'enfant d'expression dialectale, le français est une langue seconde. Il s'exprimera d'autant plus facilement dans cette langue seconde que les facultés d'expression qu'il possède dans sa langue maternelle auront été développées de façon rationnelle. Il s'agit en dernière analyse d'une complémentarité entre deux langues que l'en-*

fant doit acquérir et développer selon des méthodes pédagogiques nouvelles. Ce qui a toujours fait défaut en Alsace, c'est l'imagination créatrice dans le domaine de la pédagogie : trop de responsables refusent de s'appuyer sur les réalités linguistiques existantes. »

Ces affirmations sont confortées par le témoignage d'une jeune institutrice enseignant dans la classe enfantine de Dieffenbach, dans le Val de Villé : « *Lorsque les enfants arrivent en maternelle, le français leur est totalement étranger. Les aborder directement en français serait pour eux un grave problème. S'ajoutant à ceux consécutifs au changement de milieu, à l'absence de la mère, ils risqueraient d'être confrontés à une situation insurmontable. En les accueillant en alsacien, ils peuvent s'exprimer spontanément, retrouver quelque chose qui leur est familier. Au premier trimestre, dans notre école, les exercices sensoriels se font entièrement en alsacien, et puis, au fur et à mesure, nous introduisons les mots français. Jusqu'au cours préparatoire, et même plus tard, ils peuvent utiliser le dialecte.* »

monopole linguistique

Cette pédagogie simple, chargée de bon sens, la jeune institutrice l'a peu à peu mise au point et affinée elle-même car, à l'école normale, nulle trace évidemment d'une formation pédagogique tenant compte de la situation linguistique particulière de l'Alsace. Et André Weckmann, l'un des grands poètes alsaciens contemporains, professeur d'allemand, parlant d'une « nouvelle éducation alsacienne », n'est pas le seul à s'indigner de cet état de fait : « *Nos enfants n'ont pas le droit*



de Saverne, pour lesquels « *renoncer à la langue et à la culture régionales a pour conséquences d'une part de perturber les bases psychologiques et sociales sur lesquelles tout Alsacien, et en particulier les enfants, peut construire sa personnalité, d'autre part d'entraver l'acquisition de connaissances nouvelles y compris celle de la langue nationale.* » Eugène Philipps, un agrégé d'anglais, auteur d'un ouvrage sur les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945 ne dit guère autre chose lorsqu'il affirme : « *Obliger un enfant du peuple à refouler, voire à abandonner, sa langue maternelle, c'est un acte anti-social caractérisé.* »

Accueillir l'enfant en dialecte ne signifie nullement enseigner le dialecte. La question, ainsi posée, concerne moins l'apprentissage d'une langue que le respect de la personnalité de l'enfant. Eugène Philipps, encore, l'affirme avec force : « *Il n'a jamais été question d'enseigner le dialecte. Il s'agit de développer les facultés d'expression. Il faut bien se persuader d'une chose : ne pas faire une place au dialecte, c'est freiner les élans naturels du petit dialectophone, étouffer sa spontanéité créatrice.* » Et la commission « Langues et cultures opprimées » du SGEN-CFDT du Bas-Rhin souhaite une initiation à la vie scolaire en alsacien. Initiation passant par des plages de jeux et d'expression en dialecte (chants, poésie, saynètes).

de savoir leur région. On leur impose un autre modèle de développement, conforme au modèle national unique, valant de Dunkerque à Ajaccio, ou à Tamanrasset, comme on disait hier. Et nous avons, dans le passé, accepté ce modèle pour être comme ceux de Paris, pour être de meilleure société, pour être cultivés.»

Cette tentative, d'ailleurs, ne date pas d'aujourd'hui. Déjà, le 25 brumaire de l'an second de la République une et indivisible, les représentants du peuple auprès de l'Armée du Rhin, les citoyens Saint-Just et Lebas, proclamaient dans Strasbourg : « Les citoyennes de Strasbourg sont invitées de quitter les modes allemandes, puisque leurs cœurs sont français. »

Depuis 1945, la situation a, bien sûr, considérablement évolué. Le temps n'est plus où les autobus strasbourgeois signalaient, par voie d'affichettes, qu'« il est chic de parler français ». Passées aussi les déclarations simplistes de recteur : « Tout mot d'alsacien que vous ferez oublier à l'enfant est un mot de français que vous lui inculquerez. » Depuis les années 60, les punitions et bonnets d'âne pour avoir parlé l'alsacien en récréation eux aussi ont — presque — totalement disparu. Bien sûr, le règlement des écoles élémentaires du Bas-Rhin rappelle que « le français est la seule langue en usage ». Ici ou là, comme au CES de Schirmeck, le proviseur publie une note de service, au mois de juin, pour rappeler que l'usage du dialecte est interdit. Et, à quelques kilomètres de Strasbourg, un bambin raconte à ses parents : « Je n'ai pas voulu faire la dictée, alors j'ai parlé alsacien pour que la maîtresse me mette au piquet. » Mais, plus généralement, la situation a évolué.

Le recteur aujourd'hui déclare : « Le dialecte alémanique pratiqué en Alsace prédispose à la connaissance de l'allemand. Il serait regrettable de laisser se perdre un tel capital. » Quant au ministre de

l'Éducation, il publie des circulaires sur « la prise en compte dans l'enseignement des patrimoines culturels et linguistiques », suggère l'organisation de stages sur les langues et cultures locales et déclare : « S'il faut s'appuyer sur l'alsacien en maternelle pour l'apprentissage du français, d'accord. C'est aux enseignants d'en juger. »

Voilà pour la théorie et les déclarations de principe. La réalité alsacienne est quelque peu différente. Si les maternelles basques fonctionnent, si une sensibilisation précoce au breton a été envisagée, en Alsace rien de tout cela. C'est qu'à l'Est tout se complique avec le dialecte. Qui a le très lourd handicap d'être un dialecte germanique. Si des langues comme l'occitan, le corse ou le breton peuvent être enseignées pour elles-mêmes, il n'en est pas de même pour l'alsacien, qui ne peut être dissocié de sa forme écrite et littéraire, l'allemand. Cet allemand qui est par ailleurs la seconde langue étrangère vivante enseignée en France. D'où l'ambiguïté.

Une ambiguïté uniquement pour qui ne veut pas tenir compte de l'histoire de l'Alsace, dit André Weckmann, qui interroge : « Sommes-nous Français ? Oui. Nous ne l'avons pas toujours été. Ce qui nous fait Français : l'appartenance nationale, l'école, des liens affectifs et un bout d'histoire. Sommes-nous Allemands ? Plus aujourd'hui. Mais nous l'avons été. Et nous appartenons toujours à l'espace linguistique alémanique. Comme la Suisse ou l'Autriche. Nous sommes alors des citoyens français parlant pour leur majorité un dialecte alémanique et qui ont un passé français et allemand. Nos ancêtres n'ont pas été que les Gaulois. Qui ils ont été, ces ancêtres, pourrait d'ailleurs bien nous être indifférent. Mais qu'on ne nous colle pas de fausse étiquette. »

Et de tirer de cette situation particulière une conclusion presque... normande : « Ni tout à fait ici, ni tout à fait ailleurs, c'est

notre malheur. Un peu d'ici et un peu d'ailleurs, c'est notre richesse. »

D'être ainsi assis entre deux chaises, d'appartenir à la communauté nationale française et d'être d'expression germanique a fait que, jusqu'à ces toutes dernières années, tout défenseur du bilinguisme ou de l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire, au nom du maintien de l'identité culturelle alsacienne, risquait à tout moment d'être rejeté dans le ghetto du pangermanisme.

Dans bien des débats, ce genre

la réforme Holderith

l'allemand au cours moyen
dans quatre-vingts pour cent
des écoles d'Alsace



d'arguments massue a encore largement cours. Et le « Père Castor » lui-même s'en est rendu compte récemment. Proposant aux enfants une série de contes du Père Castor dans les différentes langues régionales, dont l'alsacien, la maison d'édition Flammarion a vu avec surprise quelques libraires renvoyer l'ensemble de ces ouvrages, avec ce commentaire : « *En Alsace, nous sommes en France. Nous n'avons que faire de contes pour enfants en allemand.* »

Toujours cette crainte de ne pas

paraître « bon Français ».

prudences politiques et nuances syndicales

Un récent questionnaire envoyé aux candidats aux élections législatives prouve que, si les mentalités évoluent quelque peu, l'extrême prudence dans ce domaine reste encore largement de rigueur dans la majorité des partis politiques. Composé d'associations culturelles, de deux revues alsaciennes, dont

L'Ami du peuple un hebdomadaire bilingue tirant à plus de 60 000 exemplaires, ainsi que de personnalités comme l'écrivain René Ehni ou le chanteur Roger Siffer, le Comité pour le droit du dialecte à la maternelle posait comme principe que « *le droit de pratiquer sa langue maternelle en toutes circonstances est un droit naturel ; la langue du peuple doit trouver sa place dans l'école du peuple.* »

Sur ce principe général, le Parti républicain n'a pas répondu, le

INSPECTEUR GENERAL d'allemand, ancien inspecteur d'académie qui eut sous ses ordres, en 1957 à Saint-Avold, un proviseur du nom de René Haby, Georges Holderith est un Alsacien aujourd'hui célèbre. Couronné l'an passé par le très officiel Institut des arts et traditions populaires d'Alsace pour son action en faveur du bilinguisme, cet ancien instituteur est l'auteur d'une réforme qui porte son nom et concerne l'enseignement de l'allemand à l'école élémentaire. Cette réforme est tout d'abord une rénovation pédagogique : depuis 1969, Holderith travaille en Alsace avec une équipe d'enseignants à l'élaboration d'une pédagogie de l'enseignement de l'allemand qui tienne compte de l'acquis dialectal des élèves alsaciens. Dialecte alémanique, l'alsacien fait en effet partie des dialectes locaux qui ont en fait servi, sous la Réforme, à la formation de l'allemand littéraire et écrit. Sa parenté avec la langue allemande est donc tout à fait claire. Et l'enfant alsacien qui commence à apprendre l'allemand dispose au départ d'un stock lexical important ainsi que de l'essentiel des structures. Cette méthode pédagogique a été mise en place à titre expérimental dans une quarantaine de classes de sixième en 1969. Etendue progressivement, elle a atteint les classes de terminale en 1975.

La réforme Holderith, c'est aussi en Alsace l'enseignement de l'allemand à l'école primaire. Si la première expérience s'est déroulée sans grands problèmes, étant de nature presque uniquement pédagogique, il n'en a pas été de même de l'introduction de l'allemand à l'école élémentaire, qui a posé bien des problèmes d'ordre politique tant au plan national que régional. Et lorsqu'il évoque cette période difficile, Georges Holderith rend hommage à Olivier Guichard et Joseph Fontanet, les ministres de l'Education qui ont permis le démarrage de l'expérience. A la rentrée de 1972, dans trente classes expérimentales de CM 1 et CM 2, on a appris l'allemand selon sa méthode à raison d'une demi-heure par jour. Cet enseignement, dispensé par des maîtres volontaires qui avaient suivi un stage de quatre jours, visait exclusivement l'expression orale, le code écrit n'étant abordé que par le biais de la lecture de manière à gêner le moins possible la fixation du code écrit en français. Depuis 1972, l'expérience Holderith à l'école élémentaire s'est régulièrement développée pour toucher, en 1977, près de 90 % des classes dans les deux départements du Rhin. Il faut dire que, dès 1969, les conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont décidé d'apporter leur soutien à l'expérience en finançant les documents pédagogiques collectifs ainsi que les frais de stage pour la formation des maîtres.

L'expérience est devenue officiellement réforme le 30 mars 1976, quand le ministre de l'Education demanda au recteur de l'académie de Strasbourg que « *l'enseignement de l'allemand, tel qu'il est défini par la méthode de l'inspecteur général Holderith, soit généralisé aux niveaux des CM 1 et CM 2 dans les meilleurs délais possibles.* ». Le même texte précisait que « *cet enseignement, donné à raison de trente minutes par jour, dans le cadre des vingt-sept heures hebdomadaires d'enseignement, ne devra en aucun cas être pris sur les horaires réservés à l'enseignement du français. Il sera pris sur l'enseignement des autres disciplines, en fonction des situations et des besoins locaux.* ». Le « grignotage » des trente minutes sur les horaires officiels, la non-consultation des organismes et organisations, les modalités de recrutement des maîtres volontaires, le fait que cet enseignement ne se fasse pas dans le cadre d'une réforme applicable à tout le pays, sont autant de raisons d'une grande réserve de la part du SNI qui déclare cependant sa volonté de ne pas vouloir « torpiller » l'expérience.

A soixante-six ans, Georges Holderith songe à prendre une retraite bien méritée. Depuis trois années pourtant, il décale son départ. C'est que tout n'est pas gagné, dit-il. Le verbe haut, l'air décidé, il n'hésite jamais à se déplacer personnellement, ici à l'invitation de parents d'élèves, là devant un conseil municipal. Car en Alsace, comme ailleurs, à l'entrée en classe de sixième, l'anglais progresse lentement, mais sûrement, comme première langue vivante. Avec la complicité, parfois, de chefs d'établissement qui n'hésitent pas, comme à Obernai, à présenter l'anglais « *langue internationale, moins difficile que l'allemand* », négligeant complètement la situation particulière de l'Alsace où l'allemand n'est pas une langue étrangère comme les autres, mais tout simplement, avec le français et le dialecte, l'une des trois composantes de la culture et de la personnalité alsaciennes.

RPR se contentant d'annoncer que la question était à l'étude « sur la base d'une tolérance du dialecte, mais avec l'objectif fondamental de l'apprentissage du français ». Du côté des centristes, depuis le MRP d'après guerre, jusqu'au CDS actuel, le bilinguisme a toujours été considéré avec respect, à défaut de se traduire en actes. En 1971, les sénateurs réformateurs d'Alsace ont déposé, sous forme d'une proposition de loi, un Manifeste pour la personnalité et la promotion de l'Alsace.

Au sein des partis de gauche, chez les écologistes — représentatifs en Alsace sans doute davantage que partout ailleurs en France — et à l'extrême-gauche, les réponses ont été positives, mais il convient de nuancer. Depuis les années 20, les communistes alsaciens ont été parmi les plus ardents et les plus sincères défenseurs du particularisme alsacien. Parfois, il faut le rappeler, au prix de quelques démêlés avec Paris. Aujourd'hui encore, ce sont eux, sans doute, qui sont le plus à l'aise dans ce domaine et dont les propositions, développées dans *L'Humanité d'Alsace-Lorraine*, hebdomadaire bilingue, sont marquées par le sceau de la cohérence. Au Parti socialiste, on avance la proposition de loi en faveur des langues minoritaires, qui prévoit à l'école pré-élémentaire « une initiation de la culture s'exprimant par elle ». Au sein du Parti socialiste alsacien, la question est loin d'être résolue. Au cours d'un récent débat où Gérard Brachet, secrétaire national aux régions du PS était interpellé sur les questions régionales et linguistiques, n'a-t-on pas vu un secrétaire fédéral du PS bas-rhinois intervenir une seule fois au cours d'un débat de deux heures pour dire : « Le dialecte à la maternelle... il convient d'être prudent. Cela n'est pas aussi simple que ça en a l'air. »

Toutefois, on dénombre actuellement en Alsace deux cent vingt conseils municipaux qui ont adopté une motion préconisant, à l'initia-

tive du Cercle René-Schickelé, l'enseignement bilingue précoce.

Du côté des syndicats d'enseignants, premiers intéressés par le problème du dialecte à la maternelle, les avis divergent fondamentalement. Au SNI, on a de tout temps été extrêmement prudent, sinon hostile. « *Priorité à l'enseignement de la langue nationale* », y dit-on, tout en attirant l'attention sur « *le danger que constituerait le développement de l'allemand à l'école élémentaire, développement qui conduirait à terme à la fréquentation de plus en plus importante des grands moyens d'expression et de culture de langue allemande (film, disque, livres, télévision) au détriment de la culture française* ». Au SGEN-CFDT du Bas-Rhin, la commission « *Langues et cultures opprimées* » poursuit un patient travail de recherche sur la situation linguistique en Alsace et a d'ores et déjà fait plusieurs propositions pour l'école : « *Le bilinguisme alsacien est aujourd'hui à trois composantes, le français, le dialecte et sa forme écrite, l'allemand littéraire. Deux de ces composantes sont aujourd'hui menacées : le dialecte et l'allemand littéraire. Une place non négligeable doit être réservée à ces deux dernières dans notre système scolaire.* »

un débat fondamental

Le problème qui se pose ici, on l'aura compris, n'est nullement d'ordre strictement pédagogique : le débat sur l'opportunité d'un accueil en alsacien à l'école maternelle tient d'un débat culturel bien plus général. André Weckmann, dans ses très complètes propositions pour une éducation alsacienne, l'expose fort simplement : « *Une langue qu'on n'enseigne plus est une langue condamnée : elle perd son statut social. Amoindrie, dévalorisée, cette langue en Alsace est chassée de l'école, de la vie culturelle officielle, isolée des*

autres dialectes allemands. » Pour le poète, il s'agit bien aujourd'hui de sauver une langue. Mais pas au nom de la langue : « *Nous ne voulons pas remonter la roue de l'histoire. Il s'agit de vivre aujourd'hui. Le problème n'est pas uniquement la langue, mais davantage ce qu'elle véhicule, ce qu'elle dit. Elle doit devenir en Alsace le moyen de la prise de conscience, de l'autogestion alsacienne, du renouveau culturel.* »

Et les responsabilités sont ici du côté du pouvoir, bien évidemment, mais aussi du côté des enseignants : « *Ils vitupèrent contre le pouvoir, mais ils en constituent un eux-mêmes. De bonne foi, ils mettent leur pouvoir au service d'un impérialisme culturel. En voulant sortir les jeunes Alsaciens du ghetto linguistique, ils les enferment dans celui de l'aculturation. On sort nos enfants du « Heidenröslein », la comptine si populaire pour les enfermer dans Guy Lux.* » Les parents, assurément, ne peuvent rester étrangers au débat. André Weckmann les interpelle, eux aussi : « *Veulent-ils ne pas rompre avec tout un passé culturel, historique, avec une ouverture sur le monde germanique et une seconde grande langue de communication ? Si oui, il faut que chacun prenne individuellement ses responsabilités. Le dialecte doit rester la langue affective, du sensoriel, la langue de la famille. Car si la transmission naturelle — des parents aux enfants — est interrompue, la langue se perd irrémédiablement.* »

Le changement alors interviendra, conclut André Weckmann si chacun, responsable, parent, enseignant prend ses responsabilités, en exploitant les possibilités actuelles, offertes à la liberté de chacun. Concinvu que ce processus est inéluctable, car il correspond à une lutte engagée un peu partout de par le monde. Au nom du droit à la différence.

Jean-Jacques Schaeffel



la précocité

Notre grand débat sur la **précocité**, ouvert au début du mois de janvier, s'achève. Il aura permis, sinon d'approcher des certitudes, tout au moins d'éclairer ce délicat problème sous ses divers aspects, la lecture, les langues étrangères, la musique, où il se manifeste en permanence dans les tâches d'enseignement. Il ne s'agissait pas de définir, de cerner ou d'asséner quelque thèse, mais bien essayer d'envisager des attitudes pédagogiques devant cette précocité qui joue un rôle déterminant dans les phases d'acquisition. Et l'école, finalement, est-elle le meilleur instrument ou le pire obstacle ? **l'éducation** apporte à son tour ses réflexions inspirées par ce passionnant débat.

on peut aussi s'éteindre précocement

LA PRECOCITE existe : nous l'avons tous rencontrée. Mais, à partir de cette constatation simple, que signifie-t-elle et que faut-il en retenir dans la conduite éducative ?

Les quelques études et interviews que nous avons proposées à la réflexion de nos lecteurs mettent en évidence la difficulté de la tâche. Les contradictions n'y manquent point, chaque thèse s'appuyant sur des exemples aussi solides que particuliers. A la limite, et comme on pouvait le pressentir, partisans de l'élitisme ou du volontarisme éducatif, comme défenseurs du plus libre épanouissement ou de l'attentisme méthodique auront trouvé de quoi renforcer leur conviction. Dans ce qui paraît être l'immense jeu des hasards, ne peut-on dégager au moins les hypothèses de travail les plus plausibles ?

La part du congénital et celle de l'acquis semblent, l'une et l'autre, indéniables sans qu'il soit aisé, au stade de nos connaissances, d'en distinguer les apports respectifs. En l'attente d'une réponse scientifique, donc claire et universelle, au problème du partage entre l'inné et l'acquis, l'éducateur peut au moins constater que si l'un des termes, le premier, lui échappe,

l'autre lui est directement accessible. N'est-ce pas là l'essentiel ? Tant que nous ne serons pas certains d'utiliser au mieux la marge, fût-elle réduite comme certains le pensent, que l'influence du milieu, donc de l'éducateur, permet, nous ne saurons pas si les dons sont déterminants. Dans les inégalités que présentent les développements individuels, nous avons assez de preuves des dommages causés par nos maladresses ou nos insuffisances pour espérer que leur réduction aura des effets décisifs. C'est cela qui nous importe, les qualités innées venant en prime, si nous avons su ne pas les gâcher.

La précocité, qui n'est que la manifestation première d'une disposition ou d'un intérêt privilégié pour telle ou telle forme d'activité, est-elle pour autant le présage d'une réussite ultérieure exceptionnelle ? Rien ne nous le garantit et les observations individuelles conduites par Irène Lézine montrent bien qu'au cours du développement de nombreux facteurs peuvent freiner, stopper ou détourner les aptitudes tôt révélées. De même, l'apparente passivité, l'indifférence, le retard dans la manifestation motrice, sensorielle ou intellectuelle peuvent provenir

aussi bien d'une insuffisance réelle que d'une forme plus discrète, plus intériorisée mais aussi parfois plus profonde et plus solide de maturation.

Les éducateurs, parents ou enseignants, sont placés entre trois risques extrêmes : penser que certains réussissant tôt, tous doivent pouvoir en faire autant, et chercher une pédagogie qui, sans attendre que les capacités individuelles se manifestent, accélère le développement de tous. Dissocier les « plus doués » des « moins doués » et créer une filière élitique pour ceux qui, le plus tôt, paraissent les plus aptes. Enfin, estimant que la précocité n'est qu'une indication le plus souvent trompeuse, le propre du génie étant d'être exceptionnel, faire confiance au développement « naturel » en retardant le plus possible le moment des apprentissages afin d'être assuré que le stade d'acquisition est bien installé.

De ces trois attitudes excessives, l'expérience nous enseigne que la troisième est sans doute la moins périlleuse. Car on risque probablement beaucoup moins de nuire aux plus doués en temporisant que de massacrer les plus lents en voulant les forcer.

Mais le problème qui se pose à l'éducateur est-il vraiment de cette nature ? Dans ces trois attitudes dangereuses à des titres divers se reconnaît, en arrière-plan, le désir de soumettre un ensemble au même traitement éducatif. Même dans la conception élitique, il s'agit de concevoir deux filières, deux systèmes homogènes, l'un pour la grande masse vouée à la moyenne, sinon à la médiocrité, l'autre destiné aux élus du hasard, tôt révélés. Or tout semble prouver que la réussite éducative est beaucoup plus dans la qualité des rapports qui s'établissent entre les enfants, les adolescents et les adultes que dans les méthodes et systèmes préconçus. La qualité prédominante d'un éducateur, qu'il soit parent ou enseignant, n'est pas de se déterminer à priori en fonction d'idéologies, de systèmes ou de méthodes, mais de savoir avec chacun et à chaque instant ajuster les rapports, les apports, les échanges en fonction des circonstances, des intérêts, des possibilités qui s'offrent. Cela suppose intelligence, ouverture, disponibilité et formation.

Comme il existe une pluralité d'individualités, de conduites possibles dans les rapports entre l'enfant et ceux qui contribuent à son éducation, il existe une diversité de méthodes et de moyens d'intervention. La formation — ou plutôt l'absence de formation — des maîtres comme des parents aboutit trop souvent à une absence d'adaptabilité, à une rigidité des conduites éducatives que renforce le caractère collectif et volontiers uniforme de notre enseignement. A cet égard le passage quasi obligé dans les classes successives, à des âges identiques, est la négation même des différences de rythmes de développement dont la précocité n'est qu'une des formes évitables.

Pour un maître qui a devant lui un groupe d'enfants, ne pas tirer parti d'une précocité qui s'exprime est aussi coupable que de vouloir

à tout prix devancer la maturation. Etre attentif au développement de chacun, savoir avec l'un procéder d'une façon sans se priver d'agir autrement avec l'autre, ne pas tirer d'un retard momentané ou partiel un pronostic d'échec comme ne pas se laisser étourdir par une réussite rapide et brillante, c'est sans doute ce à quoi l'éducateur doit être le mieux préparé. Les connaissances et les techniques pédagogiques auxquelles nous bornons trop souvent nos formations professionnelles ne peuvent que se mettre au service de cette facilité d'adaptation ; elles ne sauraient la déterminer. Or tout s'inscrit en progressions, programmes et méthodes à quoi les enfants, tant bien que mal, doivent se plier.

Deux autres tendances de notre système éducatif viennent renforcer cette rigidité.

La première est l'attention presque exclusivement portée, à l'école, à la précocité intellectuelle. Le développement de l'habileté manuelle et technique, de l'aisance corporelle, de la compréhension sensible, de l'adaptabilité est négligé. Cette valorisation privilégiée se rattache au caractère très individualiste de notre éducation qui privilégie la spéculation solitaire. Le travail par groupe, qui met en jeu l'organisation sociale, les interactions nécessaires à la coopération, fait émerger d'autres qualités individuelles qui, dans la réussite d'une vie, ont au moins autant d'importance que les aptitudes au raisonnement verbalisé. Bien des précocités aujourd'hui considérées comme déterminantes prendraient un tout autre relief dans une mise en œuvre plus complète, plus équilibrée, plus proche des réalités de la vie. Devons-nous considérer comme une réussite des études universitaires brillamment acquises dans une totale immaturité psychologique et sociale ?

La seconde tendance est celle qui nous fait considérer que l'école est le meilleur instrument de dévelop-

pement parmi ceux qui s'offrent à l'enfant et à l'adolescent. N'est-elle pas, pour certains jeunes au contraire, l'obstacle à l'apparition d'autres précocités sans lesquelles son apport ne saurait fructifier ? Certains enfants ont besoin d'être engagés très tôt dans des activités concrètes, très directement matérielles, de création, d'effort et de production. C'est par cette voie que se révèlent à eux l'insuffisance de leurs connaissances théoriques et la nécessité de l'étude spéculative. La revalorisation des activités péri et post-scolaire où la réalisation d'entreprises complexes peut mettre en jeu l'ensemble des ressources individuelles et collectives est, à cet égard, indispensable. Non moins nécessaire est sans doute pour certains jeunes, précocement mûris à la responsabilité, de découvrir la vie professionnelle productive pour revenir ensuite, normalement, poursuivre des études dont l'utilité leur est enfin apparue au contact des contraintes de la vie. La formation scolaire, homogène, linéaire, coupée des réalités tangibles de l'effort et de la solidarité n'est pas, pour tous, le meilleur chemin de la vie. Evidemment dans une perspective d'alternance, le droit à la formation doit être effectivement garanti à tous.

Mais l'éducateur ne doit pas se laisser éblouir par le développement précoce. Sans en négliger les ressources, il doit surtout veiller à empêcher l'arrêt précoce du développement. L'éducation permanente n'a pas d'autre justification. S'il existe peu de jeunes prodiges, nous sommes accablés par les vieillards prématurés, tous ceux dont la curiosité, les possibilités d'adaptation, d'enrichissement, d'ouverture aux autres et à eux-mêmes s'arrêtent avant même que leur vie d'adulte leur ait permis de porter leurs fruits.

Mozart meurt à tout âge, mais plus fréquemment adulte qu'enfant, de sa propre passivité.

l'éducation

vos réactions

« les acquis du SNI-PEGC »

Votre rubrique « informations », d'apparence objective, est en fait par trop partisane. En effet, dans votre n° 338 du 5 janvier 1978, sous le titre « Les acquis du SNI-PEGC », vous faites la part belle à cet organisme. Certes, vous ne rapportez là que les termes du SNI lui-même, toujours prompt à s'attribuer tous les mérites, à se prétendre le meilleur, le plus clairvoyant, le Sauveur de notre... Education! Non, la modestie n'est vraiment pas la caractéristique première du SNI! Il faut, en effet, avoir de l'audace pour prétendre que les dernières mesures concernant les vingt-cinq élèves au CE1 et les décharges pour les directeurs d'école sont (je cite) : « le seul fait du SNI-PEGC »! C'est volontairement faire passer sous silence l'action super efficace de l'ADECE — Association des directeurs d'écoles élémentaires et maternelles — qui, par des interventions opportunes auprès des instances nationales, a plus apporté à cette cause que les déclarations tonitruantes du SNI.

Un mot au sujet de ces soi-disant « améliorations » pour les décharges des directeurs : le SNI prétend que les nouvelles normes de décharges constituent un « succès significatif »! Nous disons, nous, directeurs en exercice, que ce n'est qu'une « maigre amélioration », et que tout ceci n'est qu'un trompe-nigaud : « On prend en compte, non plus le nombre d'élèves, mais le nombre de classes », nous dit-on! Mais que diable! Le « nombre de classes » n'est-il pas fonction du « nombre d'élèves »?

Même si ces mesures peuvent faire illusion présentement, nous constaterons rapidement que ce n'est qu'un coup de bâton dans l'eau. Nombreux seront les directeurs qui n'auront qu'une demi-décharge ou une décharge partielle (un jour par semaine), ce qui est néfaste à la fois pour les élèves et pour les deux maîtres (le directeur et le remplaçant). Il faut l'avoir vécu pour le savoir! Et ce ne sont pas les ténors du SNI qui, pour la plupart, n'ont jamais vécu cette situation, qui peuvent en parler en connaissance de

cause!

La seule solution logique concernant la direction d'école élémentaire et maternelle, c'est de créer un « statut des directeurs ». Il faut doter chaque école élémentaire de cinq classes et chaque école maternelle de quatre classes, d'un (e) directeur (trice) à part entière, disponible pour les multiples tâches administratives, pédagogiques et sociales qui relèvent de sa fonction, c'est-à-dire d'un directeur totalement déchargé de classe.

Toutes mesures différentes de celle-ci ne sont que des réformettes qui n'apportent rien de positif : ni aux élèves, ni aux parents, ni à la pédagogie.

Yves Bouteille
directeur d'école élémentaire

Nous ne discuterons pas à notre lecteur le droit de trouver notre rubrique d'informations « par trop partisane ». Nous espérons, toutefois, qu'il conviendra avec nous que nul mieux que le SNI-PEGC n'est à même de lui apporter une réponse qui ne soit pas seulement « d'apparence objective ».

Le problème de la direction d'école au niveau du premier degré est un problème qui ne saurait être indifférent à un syndicat de masse comme le SNI-PEGC auquel font confiance non seulement les instituteurs et les institutrices adjoints, mais aussi l'immense majorité des directeurs.

Le choix est clair.

Ou bien, ce sera la mise en place des conditions de fonctionnement d'une équipe éducative dont le directeur sera l'animateur : ce qui suppose qu'avec des conditions de travail adaptées à sa mission, il lui sera possible de jouer ce rôle en harmonie avec les autres sans se prévaloir d'une quelconque « casquette hiérarchique » faussant les relations avec le reste du personnel...

Ou bien l'esprit de hiérarchisation l'emportera et la conquête du titre que confère l'appétit pour le grade, y compris avec l'abandon d'un certain nombre d'actions syndicales telles que le droit de grève, par exemple, sera mis en avant pour établir un fossé entre ce nouveau chef et les instituteurs, et alors...

Alors le SNI a choisi.

Il a choisi, dans l'intérêt bien compris de tous avec le souci du bon fonctionnement de l'école et dans l'intérêt supérieur des enfants. Pour que

demain l'équipe éducative puisse vivre en pleine harmonie, que les relations de tous ses membres se développent dans les meilleures conditions, y compris avec celui auquel il accorde un rôle essentiel, celui d'en être l'animateur.

Les moyens pour qu'il accomplisse sa mission doivent en être obtenus.

Qui, dans le contexte actuel de résistance gouvernementale pourrait faire au SNI-PEGC le reproche de n'avoir pas encore tout obtenu sur le plan de l'amélioration des conditions de travail?

Mais qui pourrait lui faire le reproche de n'être pas le seul à s'être battu sur ce terrain précis?

**le secrétariat national
du SNI-PEGC**

« vous avez la réponse »

Dans votre n° 345 du 23 février, vous analysez la situation actuelle des psychologues scolaires. A l'exception d'un point primordial, votre article définit assez bien la situation actuelle, assez triste — c'est le moins que l'on puisse dire — des psychologues scolaires.

Il est vrai que nous sommes encore des instituteurs, alors que nous n'enseignons plus, que notre formation initiale en deux ans est tellement insuffisante que nous continuons pratiquement tous des études supérieures de psychologie, à nos frais et sur nos loisirs.

Quant au point de désaccord, c'est celui de notre rémunération : non, nous ne sommes pas assimilés aux PEGC ; nous sommes payés comme instituteurs spécialisés, et cela fait une différence! [...]

Il faut que vos lecteurs sachent que, parallèlement, l'enseignement catholique s'est doté de psychologues dûment qualifiés (minimum maîtrise), avec des possibilités de travail et une rémunération adéquates.

Nous avons un peu l'impression d'être, dans l'enseignement public, des « sous-psychologues », d'où notre effort personnel pour une formation et une pratique professionnelles qui soient celles de psychologues à part entière, et notre effort collectif, c'est-à-dire syndical, pour faire aboutir nos revendications.

R. Bonneau
psychologue scolaire



FOIRE-EXPOSITION
INTERNATIONALE

l'enseignement
la papeterie
la musique

votre rendez-vous est a



foire
didastec
papeterie
'78

VALENCIA du 6 au 12 mai

STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE



Oxford Intensive School of English

Pour un séjour vraiment profitable :

Des stages spéciaux pour jeunes sont organisés par l'OISE durant les vacances scolaires : ces stages permettent aux jeunes de profiter réellement de leur séjour en suivant des cours sérieux adaptés à leurs besoins. En échange de cet effort de travail, l'OISE offre aux jeunes un programme complet d'activités culturelles et sportives. Logement dans des familles accueillantes et consciencieusement sélectionnées. Un encadrement franco-britannique. Voyage accompagné.

Doc. en France : OISE - Information, 16 (C) rue de Boulainvilliers, 75016 Paris - Tél. 224.42.22

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS
tout au long de l'année...



- EN AUTOMNE : matériel scolaire, théâtre, musique.
- EN HIVER : jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.
- AU PRINTEMPS : carnaval, fête des mères.
- EN ETE : jouets de jardin et de plage, kermesses et colonies de vacances.

CATALOGUES
GRATUITS SUR
DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
B P 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX
TEL. : (74) 65-04-30

**HOMMES DOCUMENTS
ET MIGRATIONS**

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :
« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 100 F —
Etranger : 150 F

**HOMMES
ET MIGRATIONS**

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS

6, rue Barye, 75017 PARIS

Tél. : 924-71-94

C.C.P. E.S.N.A. 5 565-40 Paris

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

une revue

Comment devenir médecin. C'est un grand panorama sur la carrière médicale et les voies qui y conduisent qu'a tenté de faire la revue **Avenirs** dans un numéro spécial : **Devenir médecin ?** Depuis la nécessaire « vocation » jusqu'à « l'étroitesse des débouchés » de certaines spécialités en passant par ce qu'il faut bien finalement appeler sélection — c'est-à-dire les éliminatoires aux concours —, un certain nombre d'aspects sont abordés, qu'ils soient d'ordre financier pour l'installation, concernant la médecine de groupe ou l'isolement du médecin de campagne, ou encore les aspects de la médecine salariée dans laquelle peuvent entrer les spécialités de radiologue, service d'urgence, médecin du travail, PMI, médecin scolaire, centre militaire ou sportif. En se terminant sur les problèmes éthiques, économiques, juridiques, ce remarquable document de 240 pages (en vente à l'ONISEP, 46-52, rue Albert, 75013 Paris, au prix de 18 F — Franco : 21 F) est à même d'éclairer de façon efficace les hésitants.

un livre

Jeunes du monde entier. Les jeunes forment la moitié des chômeurs des sociétés occidentales. Partout ils constituent une force socio-politique et socio-économique, parfois

en sommeil apparent, souvent en opposition forte à la société dans laquelle ils vivent. Un vaste panorama mondial par Lê Thành Khôi, un des meilleurs spécialistes actuels, nous est ici proposé : **Jeunesse exploitée, jeunesse perdue ?** (PUF, 232 p., 59 F). Modèle industriel et contradictions sociales, dépendance et misère, libération et espérances, telles sont les étapes qui jalonnent ce parcours. Une information rigoureuse et d'accès aisé, nous est ainsi fournie. La place de l'institution scolaire, les luttes et les violences, le chômage et la délinquance constituent quelques-uns des pôles qui retiennent l'attention de l'auteur. Au total, c'est un livre de référence, un véritable usuel.

des voyages d'études

Le Québec durant deux ou trois semaines pour tout ce qui concerne le péri, para-scolaire, et l'éducation populaire. Les projets de voyages d'études qui pourront avoir lieu à partir de la rentrée prochaine peuvent d'ores et déjà être envoyés à l'Office franco-québécois pour la jeunesse (5, rue Logelbach, 75017 Paris) afin d'être sélectionnés. Ils doivent émaner de groupes, même informels, qui travaillent ou réfléchissent sur les problèmes du secteur « éducation » mais qui ne sont pas réellement ceux de l'école-institution.

un guide

Mille idées pour les vacances scolaires. Que faire des petits et grands enfants durant les petites et grandes vacances ? En deux cent cinquante pages bourrées d'adresses et d'informations, Pierre Goulène et Michel Le Corre tentent d'y répondre dans **Vacances scolaires** (Balland, 250 p., 39 F). Les séjours, ceux en formes d'art ou d'artisanat, depuis les colonies chantantes ou musicales jusqu'aux stages scientifiques, en passant par art dramatique, émailage, ornithologie, marionnettes ou astronomie ; ceux plus musclés à dominante sportive, avec une nette prédominance du ski sous toutes ses formes et de l'équitation, mais aussi avec les randonnées pédestres ou cyclistes, le golf, l'aéronautisme ou le football ; les chantiers sérieusement inventoriés et, naturellement, l'inévitable percée dans le maquis des séjours linguistiques à l'étranger, classés par pays, font, avec l'indispensable complément des conseils pratiques, une somme considérable de renseignements à explorer. Bref, un sérieux carnet d'adresses, où les associations à but non lucratif, celles agréées par la Jeunesse et les Sports, par l'Education nationale, ou le Tourisme, sont toutes mentionnées, et qui donnera des fourmis dans les idées aux petits comme aux grands.

on recrute

- Pour l'année 1978 :
 - 1 200 professeurs agrégés :
 - 3 200 professeurs stagiaires dans les CPR (professeurs certifiés).
- (Arrêté du 10 février 1978 - B.O. n° 9.)

on invite

- LES ETABLISSEMENTS d'enseignement à s'associer
- à la journée nationale d'information sur l'alcoolisme (circulaire du 16 février 1978 - B.O. n° 9) ;
- à la campagne nationale contre le cancer qui se déroulera du 27 mars au 2 avril 1978 (circulaire du 23 février 1978 - B.O. n° 9).

on modifie

- L'ORGANISATION administrative et financière des centres régionaux et départementaux et locaux de documentation pédagogique (arrêté du 8 février 1978 - B.O. n° 10).
- L'ECHELONNEMENT indiciaire applicable aux professeurs d'éducation physique et sportive (indices bruts 379 à 801), à compter du 1^{er} août 1977 (arrêté du 7 février 1978 - B.O. n° 10).

on complète

- LES TEXTES sur la réorganisation du BEPC par une circulaire sur l'appréciation des résultats de l'éducation physique et sportive et l'organisation de l'épreuve facultative d'EPS (circulaire du 24 février 1978 - B.O. n° 10).

on précise

- L'ORGANISATION de l'admission en sixième à la rentrée de 1978, avec un nouveau modèle de dossier (circulaire du 27 février 1978 - B.O. n° 10).

Certaines de nos réponses entraînant des demandes de précisions de la part de nos lecteurs, nous croyons bon de les mettre en garde : de petits détails non signalés dans une question peuvent provoquer une réponse inexacte, celle-ci correspondant à un cas général et ne s'appliquant pas tout à fait à la situation particulière de notre correspondant.

dans un GAPP...

L'envisage de participer à l'activité d'un Groupe d'aide psychopédagogique (GAPP) qui fonctionne sur plusieurs communes. Quelles sont les indemnités prévues pour les instituteurs dans cette situation ?

Les règlements en vigueur prévoient l'indemnisation des psychologues scolaires et des rééducateurs de psychopédagogie ou de psychomotricité exerçant dans un groupe d'aide psychopédagogique, dont l'action s'étend sur plusieurs communes. Dans ce cas, ces maîtres sont rattachés à une école élémentaire ou maternelle et par là même bénéficient du droit au logement ou à l'indemnité représentative de logement (lois de 1886 et 1889).

maîtres remplaçants

Quels sont exactement les droits des maîtres chargés de remplacement, en matière de logement ou d'indemnité forfaitaire pour sujétions spéciales (la fameuse indemnité de 1 800 F par an). Pouvez-vous me préciser la réglementation à ce sujet ?

En principe, les maîtres chargés de remplacement dans un poste vacant, sans titulaire, jouissent du logement en nature ou perçoivent l'indemnité de logement qui serait versée à l'ins-

tituteur titulaire.

En ce qui concerne les titulaires mobiles, leurs droits ont été précisés par les décrets des 26 août 1975 et 30 mars 1976 et par la circulaire du 13 mai 1976.

D'une manière générale, peuvent prétendre à l'indemnité les personnels appartenant aux brigades ou affectés aux zones d'intervention localisée, les maîtres nommés sur une décharge syndicale, les maîtres nommés sur deux demi-décharges de service ou deux compléments de service à mi-temps. Une action du SNI est en cours pour la généralisation de ces mesures à tous les personnels concernés.

docteurs de troisième cycle

J'ai préparé un doctorat de troisième cycle, en lettres modernes. J'espérais, par ce titre, avoir accès à un poste dans l'enseignement supérieur. Or il n'en est rien. J'enseigne dans un collège, mais le doctorat de troisième cycle ne me donne aucun avantage en ce qui concerne le recrutement et le déroulement d'une carrière éventuelle de professeur. Est-ce normal ? Par le passé, le doctorat conférait certains avantages dans l'enseignement. Est-il envisagé de modifier, dans un sens plus favorable, la situation des docteurs de troisième cycle ?

Le doctorat de troisième cycle sanctionne essentiellement des travaux de recherches d'un niveau élevé. La possession de ce diplôme joue un rôle dans la promotion interne des enseignants, notamment pour l'inscription sur la liste d'aptitude au corps des professeurs certifiés ou pour la nomination en qualité d'adjoint d'enseignement stagiaire.

La possession d'un doctorat de troisième cycle donne un certain nombre de points qui sont pris en compte dans les barèmes établis en vue de ces promotions.

Le doctorat de troisième cycle permet également de départager les candidats d'égal mérite pédagogique pour l'accès au grade de professeur agrégé. Mais il faut reconnaître qu'il n'apporte de priorité, ni dans le recrutement des professeurs d'enseignement général de collège, ni dans le classement des candidats au recrutement exceptionnel prévu par le décret du 31 octobre 1975.

Dans le passé, la possession du doctorat apportait des avantages de carrière aux professeurs non agrégés mais il s'agissait du doctorat d'Etat.

aides de laboratoire

Dans la fonction publique, il est généralement admis qu'un certain nombre d'agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au « dixième tour ». Je suis aide de laboratoire et j'apprends qu'il serait question de faire bénéficier les agents de ma catégorie d'un avancement au « septième tour ». J'aimerais savoir si je puis compter sur une réforme du statut de ma catégorie dans ce sens.

Actuellement, la modification du statut du 16 avril 1969 n'est qu'à l'état de projet. Les personnels techniques jouent un rôle important dans le fonctionnement des établissements secondaires et ce rôle doit être reconnu par une amélioration du statut. Le projet prévoit de faire passer les aides de laboratoire du groupe III au groupe IV de rémunération des emplois de la catégorie C et de systématiser la promotion interne sous la forme d'un accès au « septième tour » aux différents grades.

D'après les renseignements donnés à trois députés à l'Assemblée nationale, la promotion des aides de laboratoire au groupe IV suscite un certain nombre d'observations de la part des ministères chargés de l'Economie et des Finances et de la Fonction publique.

René Guy

la réalisation 10 - le scénario/1

Si le synopsis avait pour fonction de tracer les grands axes de la production et d'en détailler les séquences les plus marquantes, le scénario se doit d'organiser dans le détail toutes les idées émises en les adaptant aux possibilités du moyen retenu et aux nécessités de la communication audiovisuelle.

Depuis l'avènement du parlant, le cinéma commercial a plus souvent privilégié l'histoire que l'on raconte au spectateur que l'ambiance visuelle et audiovisuelle proprement dite. Le théâtre avait tendance à s'emparer du cinéma et l'oral ou le verbe véhiculaient prioritairement le sens au détriment de l'image (qu'on relise le n° 346 de l'éducation). Le scénario devenait indispensable puisqu'il fixait les décors, les situations et surtout les dialogues des personnages. Mais dès qu'il s'agit de films documentaires, poétiques, musicaux et plus généralement esthétiques, il s'écarte de la construction théâtrale et redevient plus authentiquement « audiovisuel », perdant alors son rôle prépondérant et planificateur.

On ne peut guère le définir globalement si ce n'est en précisant que dans tous les cas il doit prévoir la succession des séquences, le découpage des plans, les correspondances continues entre les images et le son, l'équilibre interne de la production, sa compréhension et sa perception par le spectateur, le degré de mystère (ou de suspense) qu'on doit laisser, le renouvellement de l'intérêt, l'effet de surprise ou de choc et, dans le cas idéal, les prédominances alternatives du canal visuel et du canal sonore sans que le second l'emporte trop souvent sur le premier.

La rédaction du scénario, à partir d'un thème, d'une histoire, d'un concept, est une démarche professionnelle ou institutionnelle, prenant pour point de départ le contenu que l'on désire communiquer. Dès lors qu'il s'agit de prévoir les concordances

entre le concept, sa représentation visuelle et son accompagnement sonore (quand ce n'est pas sa représentation sonore et son accompagnement visuel), on doit posséder une connaissance précise des possibilités d'expression du moyen audiovisuel choisi, si ce n'est de sa spécificité.

On ne pourra s'engager dans cette voie qu'à la condition de maîtriser parfaitement les modalités du « discours » audiovisuel, de disposer de synopsis bien définis, de compter sur des moyens techniques et financiers importants (on gâche beaucoup de pellicule avant d'avoir la vue ou le plan que l'on désire obtenir) et de pouvoir programmer les prises de vue et le montage.

Dans le cadre scolaire, la technique privilégiée pour ce genre d'expérimentations nous semble être la vidéo légère. Nous reviendrons plus en détail sur ses avantages en donnant quelques exemples de réalisations. Signalons brièvement qu'elle permet de recommencer (en effaçant) un plan jusqu'à ce qu'il donne satisfaction, et pour peu que l'on planifie dans l'ordre chronologique, de filmer sans avoir de problèmes de montage, donc d'utiliser des matériels simples et relativement peu coûteux.

Avec les autres moyens audiovisuels, cette démarche devrait plutôt être considérée comme un aboutissement pour ceux qui ont déjà eu l'occasion de se roder selon l'autre procédé de type non professionnel. Elle n'est pédagogiquement rentable qu'au terme d'une pratique intensive des activités d'analyse et de création sur des matériaux existants.

Elle est souvent dangereuse en ce sens qu'elle ne se prête guère aux essais d'expression des groupes ou des individus qui risquent de se décourager en découvrant trop tard qu'il est toujours difficile de faire se plier la lecture de l'image au contenu que l'on voudrait qu'elle convoie et, plus, de fabriquer une

illustration qui sera censée correspondre au concept à faire percevoir.

A moins d'en avoir la plus grande habitude, il est toujours délicat de penser une image parce qu'on l'imagine le plus souvent au moyen d'une construction analytique en partant de ce que l'on souhaite être ses traits pertinents et qu'on la fabrique la plupart du temps de manière globale. Et c'est le hasard ou le génie qui font correspondre ce que l'on a senti à ce que les autres sentiront en la lisant.

Pour s'en convaincre il suffit de penser aux prises de vue répétées, variables selon le film et son réalisateur, pour un unique plan cinématographique. On recommence trois, cinq, six fois et ensuite on choisit au montage les images qui apparaissent les plus fidèles au scénario.

Dans un autre domaine, celui de la vue fixe, il suffit d'imaginer la peine que prend un peintre à composer son paysage ou à ordonner les différents objets de sa nature morte pour les rendre conformes à son scénario intérieur ; encore peut-il bien sûr modifier la réalité perçue comme il l'entend, ce que ne peut pas la photographie classique.

Ainsi, à moins de posséder de grands moyens de tournage, l'image prévue par le scénario est-elle toujours difficile à obtenir. La déception est souvent lourde, parfois pour les réalisateurs eux-mêmes, toujours pour les spectateurs. Le résultat est particulièrement désastreux dans le cas d'une production documentaire, quand le spécialiste a écrit son commentaire et que le malheureux réalisateur doit faire se plier les images au carcan qu'on lui a imposé.

En conclusion, la rédaction de scénarios antérieurement aux opérations de tournage, exception faite de la seule utilisation de la vidéo, si elle peut constituer un exercice d'analyse audiovisuelle du meilleur intérêt en séance de formation pour adultes, ne peut être conseillée, avec des enfants d'âge scolaire, que dans des cas très ponctuels et bien délimités.

Jean-Luc Michel

la RTS vous propose

pour le premier degré

Particulièrement destinée au cours élémentaire, une radiovision présentera, le jeudi 23 mars à 15 h 15 sur France-Culture, les **Souvenirs d'un marinier**. Les documents choisis pour illustrer cette émission sont essentiellement des cartes postales datant de 1900 à 1930 et provenant du musée national de la Batellerie. Les temps les plus éloignés sont évoqués à partir d'une faïence de Nevers représentant les bateaux de la Loire, avec leur chargement d'ardoises ; c'est ensuite un passé plus récent qui est récapitulé, avec les différents types de traction : le halage par les hommes et par les animaux et, plus tard, par tracteur électrique, le remorquage et l'emploi de la vapeur, la péniche automotrice et le pousse-pousse. On visite aussi l'intérieur d'une péniche avec une marinière qui parle de la vie à bord et des tâches quotidiennes au temps passé. Pour finir, des bateliers évoquent leur inquiétude devant la concurrence des gros chalands.

Egalement le jeudi 23 mars — sur TF 1, de 14 h 05 à 14 h 25 —, la série : « Notre monde : pays francophones d'Afrique » proposera, pour les cours élémentaire et moyen, une émission réalisée par la télévision scolaire du Niger sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique : **Le rasoir**. Complétant les émissions déjà diffusées dans cette série (dont **Le mortier et le pilon**, **La marmite**), celle-ci permettra d'approcher la vie quotidienne des habitants de Keina, petit village situé à 100 kilomètres au nord de Niamey, et particulièrement celle de Godje le barbier. Dans un rayon de trente kilomètres autour de son village, il rase cheveux et barbes et pratique des saignées selon une méthode et des gestes secrets qu'il tient de son père, barbier comme lui. C'est également Godje que l'on appelle pour circoncire l'enfant qui vient de naître, pour pratiquer les scarifications rituelles, ou bien encore pour faire disparaître des maux qui ne relèvent ni du marabout ni du féticheur. Ainsi, **Le rasoir** fait le portrait d'un homme qui tient une place essentielle dans la vie sociale de la communauté rurale nigérienne, exerçant une



LE REKRY. — Canal de Jerry, le Niger

fonction traditionnelle dont personne ne songerait à contester la nécessité.

pour le second degré

Radiovision le lundi 20 mars à 15 h 15 sur France-Culture : **Le travail dans la mine au début du XX^e siècle**. Dans le cadre des émissions plus spécialement orientées vers l'histoire du travail, ce dossier proposera une double documentation aux élèves des classes de sixième et cinquième (également de CM 2) :

- d'une part, une série de cartes postales ou de documents de la presse de l'époque, qui leur permettra une prise de contact avec cet univers insolite qu'est la mine et une approche des conditions de travail des mineurs à cette époque ;
- d'autre part, le témoignage d'un homme de soixante-dix ans, mineur retraité depuis vingt ans, et qui a bien voulu évoquer les souvenirs qu'il a gardés de plus de trente-sept années passées au fond de la mine.

Egalement sur France-Culture, le vendredi 24 mars de 14 heures à 14 h 20, dans la série « Des œuvres au langage », une émission pour les élèves de sixième et cinquième : **L'histoire d'Helen Keller**. Cette histoire est l'extraordinaire aventure vécue aux Etats-Unis, à la fin du siècle dernier, par une enfant infirme qu'on croyait à jamais murée dans un isolement total et qu'une institutrice, pleine d'abnégation, transforma en un être normal, capable de communiquer avec les autres, de travailler, d'être heureux. La rencontre de ces deux personnalités exceptionnelles, dont les destinées ont été étroitement liées pendant près de cinquante ans, l'énergie et la volonté dont elles ont fait preuve l'une et l'autre, ne peuvent laisser personne insensible. Sourde, muette, aveugle, à la suite d'une congestion cérébrale à l'âge de deux ans, incapable d'apprendre quoi que ce soit, Helen a six ans quand sa mère décide de tenter la méthode du professeur Anagnos ; celui-ci envoie une de ses meilleures élèves, Ann Sullivan, pour servir d'éducatrice à Helen. Ann apprivoise la petite fille et nous assistons à quelques étapes de cette difficile éducation jusqu'à la première réussite : la scène de l'eau, premier pas vers un langage, vers la communication...



Entrer à l'université — dans la série « Informations pour l'orientation » — est une émission qui, accessible aux élèves de troisième, est également destinée à ceux de terminale ; elle sera diffusée le jeudi 23 mars sur TF 1, de 15 heures à 15 h 30. Il y a, dans la vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent, trois grandes « ruptures » : l'entrée en sixième, le passage en seconde et, pour la minorité qui s'y dirige, l'entrée à l'université. Toutes trois ont en commun un total changement de lieu, de milieu, de systèmes pédagogiques.

Mais c'est sans doute pour le jeune étudiant que ce passage est le plus éprouvant, particulièrement dans les universités de province où les étudiants viennent de tous les coins de l'académie ; ils se trouvent alors hors de leur milieu familial, dans une ville que bien souvent ils ne connaissent pas, avec tous les problèmes matériels et psychologiques que cela suppose. L'émission a été tournée à Besançon, pour les classes terminales d'une séance d'information, organisée par la cellule d'orientation de l'université de Besançon pour les classes terminales du lycée Pasteur. Après un exposé du conseiller et la projection d'un film sur les études, la vie et les problèmes des étudiants, les questions fusent sur les bancs des élèves ; il y sera répondu par des professeurs de l'université venus participer à cette séance. Que faire si, au cours des études, des problèmes d'orientation se posent ? Si, pour une raison quelconque, on désire ou on est contraint d'abandonner ? Si l'on s'aperçoit que l'on s'est fourvoyé dans la voie choisie ? Le conseiller de la cellule d'orientation du bureau d'information et de relations extérieures est là pour en discuter.

pour les enseignants

Sur TF 1, le jeudi 23 mars de 16 h 55 à 18 heures, une émission-débat fera le point sur l'enseignement des sciences naturelles en sixième après la mise en application de la réforme du système éducatif. La projection de séquences filmées en classe permettra l'échange de réflexions entre les participants au débat : parents d'élèves, professeurs et inspecteurs pédagogiques régionaux.

autour de la langue française

Frédéric François, Denise François,
Emilie Sabeau-Jouannet,
Marc Sourdot

La syntaxe de l'enfant avant cinq ans

Larousse, 240 p., 35 F

Dans cet « ouvrage de linguistique et non pas de psychologie », les auteurs ont construit, à partir de leurs perspectives propres, un instrument de travail qui sera de première utilité pour tous les enseignants de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Il s'agit de « donner à l'acquisition du langage par l'enfant une description fonctionnelle ». Caractères généraux et modifications du langage, le circuit de la communication et l'acquisition du langage, du pré-signé au signe, identification et différenciation des unités, la genèse de la syntaxe, l'expression de l'organisation spatiale et temporelle et son évolution chez l'enfant de deux à cinq ans, conduite de récit et genèse des relations inter-énoncés, mise en mots et organisation de l'expérience, telles sont quelques-unes des pistes majeures que l'on explore ici.

La précision du travail scientifique et la volonté constante de guider pas à pas le lecteur font de ce livre un ouvrage de base pour la pratique pédagogique, à l'intérieur même des hypothèses théoriques des auteurs.

Denise Bartout, Lucien Brunelle
et Jean Piacere

Lecture et orthographe

Colin-Bourrellet, 160 p., biblio., 39 F

Ce livre est consacré aux problèmes d'apprentissage, d'évaluation et de rééducation, dans le domaine de la lecture et de l'orthographe. Un psychologue, une institutrice et un professeur d'école normale ont mis en commun leurs expériences et leurs savoirs. Le contrôle des connaissances,

l'appréciation de l'efficacité en lecture et en orthographe, avec un protocole individuel d'observation, constituent un premier aspect de l'ouvrage. Puis sont prises en compte la dimension psycholinguistique de la lecture et de l'écriture, et l'analyse clinique des erreurs de lecture et d'orthographe. Enfin, des propositions sont faites « pour une pédagogie raisonnée de l'orthographe ».

Un livre utile, qui s'efforce de faire le point sur une très difficile question et fournit quelques outils pratiques (protocoles et grilles d'analyse) aux enseignants du terrain.

Maurice Gross

Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du nom

Larousse, 256 p., 45 F

Dans le premier volume de sa **Grammaire transformationnelle du français**, Maurice Gross traite de la syntaxe du verbe, présentant une typologie de la phrase simple qui permettait d'effectuer une classification des verbes du français. Aujourd'hui c'est la syntaxe du groupe nominal qui est traitée, et « en premier lieu, l'étude de la détermination du substantif ».

Les propriétés générales des déterminants et prédéterminants, les groupes nominaux indéfinis, les groupes nominaux définis, les extensions de la notion de déterminant, les recherches nouvelles sur la nature du groupe nominal, telles sont les scansions essentielles de ce nouvel ouvrage.

Deux types de problèmes sont traités tout au long du livre : « une étude systématique (par rapport au lexique) des propriétés syntaxiques couramment associées aux (pré) déterminants », et une mise en évidence « des relations nouvelles entre des formes qui n'avaient pas encore

été apparentées ». Chaque lecteur retrouvera ici la rigueur et le talent d'écriture d'un auteur désormais bien connu des pédagogues.

André Mareuil
**L'enseignement du français
à l'ère des media**
PUF, 160 p., 42 F

André Mareuil nous livre périodiquement des ouvrages qui deviennent rapidement des usuels. Celui qu'il nous propose aujourd'hui n'échappera certainement pas à cette destinée : le problème des media est désormais crucial pour quiconque s'interroge sur l'institution scolaire.

Mettant en évidence l'omniprésence de l'information dans la société actuelle, l'auteur centre ensuite sa réflexion sur la lecture de l'imprimé. Le savoir-lire, l'entraînement des élèves aux techniques de la documentation, la prise de conscience de ce qu'est le monde de l'imprimé, telles sont les pistes principales qui sont ici explorées. L'ouvrage se réfère sur une analyse des fonctions de l'image dans les pratiques éducatives (réelles ou souhaitables).

Dédié à Escarpit, ce livre sera, pour beaucoup, agréable et utile.

Louis Porcher

—à lire aussi—

Le **Nouveau Commerce** a eu l'heureuse idée de publier le texte intégral du **Traité des tropes** de Du Marsais (322 p., 34 F), dont il avait déjà fourni une version abrégée (Cahiers 15-16, 1970). Certes, personne n'irait plus prendre les tropes pour un peuple, comme cet interlocuteur mondain qu'évoque plaisamment Du Marsais lui-même dans la préface de la seconde édition. La rhétorique est à l'honneur, elle a fait l'objet de travaux importants ces dernières années. Mais si l'on se familiarise volontiers avec les définitions de l'hypallage ou de l'antonomase, pour ne pas citer seulement synecdoque, métonymie et métaphore, on néglige souvent l'intérêt des théories sémantiques qu'expose Du Marsais dans le troisième chapitre de l'ouvrage, comme on oublie qu'il avait charge de rédiger les articles de grammaire de l'**Encyclopédie**. Cette édition contient en outre le **Traité des figures** de Paulhan.

poésie à l'école

■ De Paulette Lequeux, une anthologie poétique : **Poèmes de partout et de toujours pour les enfants de deux à huit ans** (Colin-Bourrelle, 160 p., 29,50 F) qui a pour principales caractéristiques de rassembler des textes, très courts et nombreux, d'auteurs choisis depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, en France et à l'étranger. Cet ouvrage constitue l'un des volets d'un plus vaste ensemble comprenant, outre une étude sur la sensibilisation poétique, une anthologie sonore très variée ; nous avons signalé l'une et l'autre dans notre n° 343 du 9 février. Paulette Lequeux a réuni ici, en tenant compte de l'âge des jeunes utilisateurs de cette anthologie, de courtes strophes, voire un vers ou deux, en suivant des rubriques thématiques déterminées en fonction du développement de trois axes de sensibilisation : sensorielle, affective et formelle. Cette réalisation est à recommander aux institutrices des « petites classes » ; il est seulement dommage qu'aucune référence n'ait été mentionnée à leur intention afin de leur faciliter la recherche du poème ou de l'œuvre entière d'où ces extraits ont été détachés.

■ Le n° 23 de **Cahiers de poèmes**, publication bimestrielle éditée par le GFEN, le GMAE et la revue **Encres vives**, propose des poèmes de jeunes — du cours préparatoire jusqu'aux terminales ; des relations vécues d'innovation pédagogique ; « L'actualité poétique », par Michel Cossem ; une présentation du poète Jean Tortel, par Jean-Max Tixier. Ces **Cahiers de poèmes** méritent d'être connus de tous les enseignants et de leurs élèves : les premiers peuvent envoyer à la rédaction des comptes rendus de leurs expériences en faveur d'une nouvelle approche de la poésie à l'école ; les seconds des textes. Pour les « scolaires », le prix de vente au numéro est de 3 F au lieu de 4 F ; l'abonnement annuel, représentant quatre numéros et deux spéciaux, de 40 F (**Encres vives**, Huos, 31210 Montréjeau).

textes de théâtre

Les caprices de Marianne

d'Alfred de Musset
Présentation, édition et commentaire
de la version originale
par P. G. Castex

Société d'édition d'enseignement supérieur,
(88, boulevard Saint-Germain, Paris 6^e),
182 p., 31 F

Il ne devrait plus être possible maintenant de lire (et de jouer) **Les caprices de Marianne** dans un autre texte que celui que présente, édite et commente P. G. Castex. Il faut rappeler en effet que le chef-d'œuvre de Musset a d'abord été publié en 1833 dans **La revue des Deux Mondes** (sans espoir de représentation !) puis modifié plus tard par lui quand la Comédie-Française envisagea de le jouer, en 1851. C'est cette version qui fut éditée en 1853, et souvent reprise d'ailleurs, en livres ou à la scène.

Sans doute l'édition de Castex n'est pas la première à être « critique » et à préférer la première mouture, mais elle est sans doute la plus exacte et celle qui donne le mieux les raisons de ce choix. Car Musset dut se plier aux exigences scéniques de son temps (suppression des six ou sept décors prévus) et surtout à celles de la « morale » et de la censure. On peut sourire aujourd'hui des corrections qu'il s'imposa (ou qu'on lui imposa) pour éviter le scandale, mais précisément elles sont utiles à connaître : ainsi, par exemple « **Je suis triste comme une procession** » a été supprimé ; « **Je serai sa maîtresse** » est devenu « **Je l'aimerai** » ; l'entremetteuse Ciuta est remplacée par le valet Pippo, et le « juge en cour royale » par un anodin « podestat ».

C'est rendre justice à Musset donc que de ne pas considérer, pour une fois, comme « définitif » et « seul valable » ce que lui-même pourtant donnait comme la seule édition « com-

plète, revue et corrigée par l'auteur ». C'est ce que fait, toutes preuves en mains, P. G. Castex, qui par ailleurs commente et analyse très finement la structure, la conduite et la forme des **Caprices**.

Il y a des chefs-d'œuvre qu'il faut décapier des scories ou des patines qui leur ont été infligées par le temps ou par les hommes.

Parades de Beaumarchais

Edition critique par Pierre Larthomas, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
Société d'édition d'enseignement supérieur
380 p., 52 F

Pourquoi — peut-on se demander — consacrer tant de soin pour établir avec toute la rigueur scientifique de règle en cette matière le texte d'œuvres apparemment aussi « mineures » que ces **Parades** de Beaumarchais ? D'abord sans doute parce qu'elles sont de Beaumarchais, qu'un assez puéril respect de la décence les a longtemps écartées de ses œuvres complètes (sans parler des manuscrits inédits que conservait la famille) et qu'elles ne sont pas inutiles pour nous montrer, textes en main, comment s'est développée chez Beaumarchais une certaine recherche théâtrale.

Une autre raison qui fait l'intérêt de cette publication est qu'elle nous fait mieux connaître ce que pouvait être dans la seconde moitié du XVIII^e siècle cette passion qui se manifestait pour les « théâtres de société », que de nombreux « grands » (nobles ou bourgeois) se croyaient tenus d'ouvrir chez eux, et de faire fonctionner, souvent, avec le concours des Comédiens-Français. Cet aperçu sur le public de théâtre, ses goûts, sa composition est une excellente information (sinon explication) sur la vie littéraire de ce temps, que l'on prive trop souvent dans les manuels de ses aspects marginaux — qui ne sont pas pourtant les moins étonnants. Pour les chercheurs, pour les curieux, le travail de Pierre Larthomas est donc le très bien venu.

Pierre-Bernard Marquet

dans les revues

■ **Le courrier de la nature** (publication bimestrielle — Société nationale de protection de la nature et d'acclimatation de France, 57, rue Cuvier, BP 405 75221 Paris Cedex 05 — le numéro : 9 F, abonnement annuel : 50 F). Cette revue, recommandée au niveau des écoles élémentaires et des classes du premier cycle, offre, dans son n° 51, un extrait du rapport publié par le Programme des Nations-Unies pour l'environnement, décrivant les processus de désertification ; des articles consacrés à certains animaux en péril ; l'étude du décret d'application de l'article 2 de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature en France, un texte qu'il ne faut ni ignorer ni laisser ignorer.

■ **Autrement** (73, rue de Turbigo, 75003 Paris — le numéro : 30 F ; abonnement annuel : 135 F pour cinq numéros). Nous avons déjà signalé le n° 12 de cette revue, consacré à une réflexion sur les répercussions, dix ans après, de Mai 68. Mais il n'est pas trop tard pour recommander son n° 11 : **Culture immigrée**. Combien d'écoles de ZUP ou de banlieues où chaque classe compte plus de 25 % d'enfants immigrés ? Que fait-on pour eux ? Les « blocages » et « stéréotypes » pourraient-ils être levés pour que le racisme s'apaise, que les résultats soient meilleurs, que chacun s'épanouisse ? Une grande partie des réponses se trouve là. Pour travailler avec les enfants, encore faut-il tenter de comprendre les parents, essayer de prendre en compte les idées que les autres — enseignants, politiciens, sociologues, philosophes — peuvent avoir. Ces dossiers vous y aideront ; ils sont riches de l'expérience de tous.

■ **Informations sociales** (47, Chaussée-d'Antin, 75436 Paris Cedex 09). Le n° 5 (144 p., 10 F) de cette revue, consacré au **Discours sur le corps**, rassemble une douzaine d'articles « solides » rédigés par des enseignants, des chercheurs, des « spécialistes » du corps, etc., concernant le statut du corps dans une culture de masse qui conjugue tout à la fois la réhabilitation du corps, son épanouissement, mais aussi son exploitation outrancière et sa réification ; l'ensemble invite à une réflexion salutaire sur les significations sociales et politiques de la « culture » du corps et de la pratique sportive. Un document important pour les étudiants d'EPS.

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A. Mexique, Turquie, Ceylan.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
Service 154

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST : _____ VILLE : _____

A Paris : M^{me} Beinse - Tél. 250.71.20 avant 13 h.

conférences

■ **Les livres pour jeunes : tendances et rôle dans la société suédoise d'aujourd'hui.** Le jeudi 30 mars à 18 h 30 au Centre culturel suédois (11, rue Payenne, Paris, 3^e), Mme Lena Fridell, chargée de cours sur la littérature enfantine à l'université de Göteborg, auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages documentaires consacrés à la littérature des jeunes, évoquera l'évolution actuelle du livre pour jeunes, sa place dans la société et notamment son utilisation dans l'enseignement, l'intérêt grandissant de la presse à son égard, etc.

■ **Dix conférences sur l'histoire naturelle de la sexualité** sont organisées par le musée de l'Homme, parallèlement à l'exposition « Histoire naturelle de la sexualité », ouverte au Jardin des Plantes jusqu'au mois de juillet. Les conférences auront lieu le mardi à 20 h 30, de mars à juin, dans la salle du cinéma du musée de l'Homme au palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris, 16^e. Participation aux frais : 5 F. Pour tous renseignements : Claire Thibout au musée de l'Homme. Tél. : 727-18-17.

stages

■ **Animation socio-culturelle à l'université de Paris VIII.** Ce stage, organisé dans le cadre de la formation permanente s'adresse aux professionnels de l'animation socio-culturelle ou socio-éducative et aux enseignants des premier et second degrés. Deux thèmes seront abordés : la pratique du jeu dramatique et de l'animation théâtrale en milieu scolaire ; le cinéma et les enfants (et plus largement l'audiovisuel pour les enfants), en France et à l'étranger. **Une réunion préparatoire est prévue pour le 5 avril à 18 heures.** Le stage est gratuit. Pour tous renseignements et inscriptions : Service de la formation permanente, université de Paris VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris. Tél. : 374-12-50, poste 389.

festival

■ **IV^e Festival populaire de poésie nue,** les 14 et 15 avril à Dijon (au foyer Montchapet-Jouvence, 3, rue de Beaune). Au programme : de 14 à 19 heures,

exposition-vente de peintures, sculptures, dessins, photographies d'art, poteries, ouvrages et revues poétiques ; de 19 à 24 heures, sans interruption, poésie, musique, chansons, théâtre et humour. Prix des places : 10 F. Pour tous renseignements (joindre un timbre pour la réponse) : Camille de Archangelis, « Les platanes Saint-Martin », appartement 820, 10, rue Louis-Blanc, 75010 Paris.

cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Education nationale propose :** les 22 et 23 mars : **Belle de jour**, de Luis Bunuel ; les 29 et 30 mars : **Allonsanfan** de Paolo et Vittoria Taviani ; les 5 et 6 avril : **L'important c'est d'aimer** d'Andrzej Zulawski ; les 26 et 27 avril : **Trafic** de Jacques Tati. Les projections ont lieu le mercredi à 20 h 30 et le jeudi à 21 heures à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

musique

■ **Concerts organisés au mois de mars par le Théâtre de la Plaine :**
• mercredi 22 à 20 h 30, Trio de France. Au programme : Mozart, Beethoven, Mendelssohn.
• jeudi 23 à 20 h 30, Ensemble instrumental de l'Île Saint-Louis. Au programme : Bach, Mozart, Rossini.
• vendredi 24 à 20 h 30, récital de piano Alain Motard. Au programme : Mozart, Debussy, Chopin.
Prix des places : 15 F ; moins de vingt-cinq ans : 12 F. Pour tous renseignements : Théâtre de la Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 75015 Paris. Tél. : 842-32-25 ou 250-15-65.

artisanat

■ **Peinture, sculpture sur bois, dessin, poterie, avec les Chpeuneuneux,** du 2 au 11 avril et du 13 au 22 avril. Les ateliers ont pris leur quartier d'hiver à l'intérieur de la maison et l'hébergement — nombre de places limité à dix-sept — se fait en chambres chauffées (apporter matelas pneumatique et sac de couchage). Les repas sont l'affaire de tous, élaborés et pris en commun ; les frais sont partagés

à la fin du séjour. Prix du stage : 450 F, comprenant la fourniture des matériaux + un supplément de 4 F par jour pour le chauffage. Renseignements et inscriptions : Les Chpeuneuneux, La Boissière, 19310 Ayen. Tél. : (15) 55-25-15-69.

■ **Tissage et création de vêtements.** Proposé par les Ateliers du Salze, ce stage aura lieu du 3 au 14 avril. Au programme : création d'un modèle et réalisation du patron, calcul du métrage, fabrication du tissu, teinture végétale, impression d'un décor, coupe, couture, etc. D'autres sessions seront programmées cet été. Prix du stage : 600 F. Pour tous renseignements et inscriptions : Ateliers du Salze, 30770 Alzon. Tél. : (66) 91-80-26.

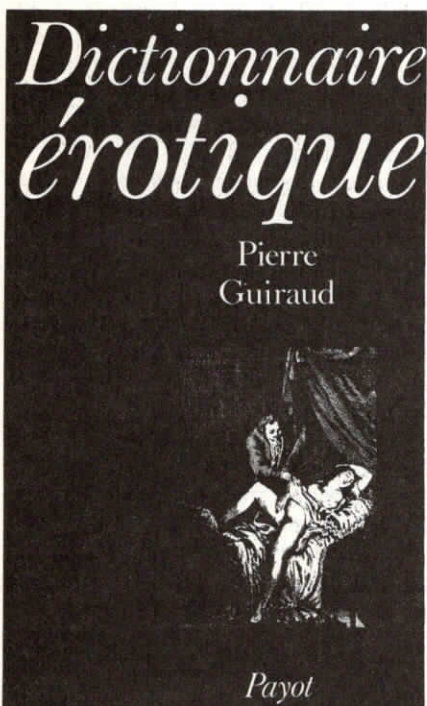
■ **Chez les artisans de l'Aude et de l'Ariège,** différents stages sont proposés par l'Association pour la conservation des techniques anciennes de l'artisanat populaire. Du 15 mars au 15 septembre : tissage, peinture, modelage, forge. Toute l'année : poterie. Durant les vacances d'été : reliure. La durée de ces stages varie d'une semaine à un mois. Pour tous renseignements : Association pour la conservation des techniques anciennes de l'artisanat populaire, rue de la Mairie, 11270 Fanjeaux.

notez aussi

■ **L'anglais le mercredi.** Michèle Marie, qui vient de créer une collection de livres-disques d'apprentissage de l'anglais, « Pop English » (que nous avons signalée dans notre n^o 343), organise des animations publiques autour de cette méthode. A l'aide d'un guitariste, de sa propre guitare et de montages audiovisuels, elle animera la librairie Chantelivre, 13, rue de Sèvres, Paris, 6^e, le mercredi 22 mars à partir de 15 heures.

■ **Portes ouvertes sur l'électronique.** Le mercredi 29 mars, à l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (ESIEE) de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, les élèves de terminales scientifiques, leurs professeurs et leurs parents pourront découvrir les plus récents développements de l'électronique (micro-processeurs, mini-ordinateurs, etc.) et s'informer sur ses débouchés et ses perspectives d'avenir en dialoguant avec les étudiants et les enseignants de l'école, de 10 à 18 heures, 91, rue Falguière, Paris, 15^e. Tél. : 320-12-15.

le langage des mots



Pourquoi recenser et étudier, dans un dictionnaire spécialisé tous les mots (« gros » ou autres) du vocabulaire érotique ? Pour le plaisir de scandaliser ou encore d'émoustiller le lecteur éventuel ? Pour partir en guerre contre les traditionnels tabous qui les excluent pudiquement des lexiques académiques ? Non, tout simplement, mais aussi tout sérieusement, pour inviter ce lecteur à lire derrière les mots et à découvrir ainsi, sur notre pensée et nos mœurs, des évidences insoupçonnées.

LES MOTS ne sont pas innocents. Si leur usage courant, oral ou écrit, ne révèle guère que leur efficacité, c'est-à-dire le pouvoir qu'ils ont d'établir une communication plus ou moins parfaite, et si l'étude de leur fonctionnement dans les phrases (les « énoncés ») fait apparaître un certain nombre de règles, un examen d'un autre type amène à des connaissances, au départ, plus inattendues. Ainsi peut-il en être d'une réflexion critique et systématique sur le vocabulaire. C'est en tout cas ce que nous prouve sans équivoque le gros ouvrage de Pierre Guiraud, *Dictionnaire érotique* (Payot, coll. « Langages et sociétés », 640 p., 95 F). C'est aussi ce qui en suggère le mode d'emploi.

A première vue, en effet, ce dictionnaire, comme tous ses frères, se présente comme un recensement de mots, assorti, comme il se doit, de définitions, d'étymologies, de dates d'apparition dans la langue, de références littéraires. En outre, il ne retient que les mots d'un certain « domaine », mais ce dernier est d'une telle ampleur que le lecteur en est nécessairement émerveillé, et sujet oblige, un tantinet émoustillé aussi : environ 7 000 mots ou expressions. Inutile de préciser que ni vous ni moi, n'en avons autant à notre ordinaire service. Bonne occasion d'enrichir notre vocabulaire ? Ce ne serait à vrai dire qu'un amusement, mais un piètre bénéfice, il faut aller plus loin.

Précisons d'abord que cette énorme masse lexicale — dont Pierre Guiraud ne prétend pas qu'elle soit absolument exhaustive, libre à chaque amateur d'essayer de l'augmenter — ne recouvre, et ce n'est pas là sa particularité la

moins étonnante, qu'une cinquantaine de concepts, certains particulièrement bien représentés : plus de 1 300 mots ou expressions pour l'acte sexuel, environ 600 pour l'organe du sexe masculin et autant pour celui du féminin, « *phénomène, à ce degré, sans égal dans aucun autre domaine de la langue* ». Comment Pierre Guiraud est-il arrivé à des chiffres si astronomiques ? Tout simplement en regroupant dans un même ouvrage les entrées des précédents dictionnaires ou glossaires spécialisés (on en voit apparaître dès le milieu du siècle dernier), que les mots en soient savants ou littéraires, populaires ou argotiques, anciens, récents ou modernes. C'est la première originalité de ce travail.

La seconde est d'avoir eu recours, pour explorer ce vaste « *champ lexical clos de l'érotisme* » à l'analyse structurale. Pierre Guiraud montre en effet que les synonymies recensées s'organisent en « séries », autour d'un petit nombre d'images fondamentales. On est ici en présence d'un « *système extrêmement simple qui « génère », au niveau des termes et des emplois, un foisonnement de mots et d'images* ». Conséquence peut-être inattendue, mais de grande portée, il faut remettre en question l'étymologie de certains mots, qui ont été détournés vers un sens érotique tout simplement parce qu'ils ont fait, à l'origine, partie d'une de ces « séries ». Je laisse au lecteur le soin de faire ces découvertes. Elles lui montreront que si la linguistique structurale a profondément bouleversé, par la nouveauté de son approche des phénomènes de langue, la phonétique, la morphologie ou la grammaire traditionnelles, elle peut également s'ouvrir un champ nouveau d'investigation dans ce domaine de l'étymologie

qui semblait, jusqu'ici, ne devoir relever que de la méthode historique (1).

Mais l'étude du vocabulaire érotique permet d'aller beaucoup plus loin encore. Selon Pierre Guiraud, il représente en effet un véritable cas pathologique de l'analyse structurale. Ce que celle-ci pourrait, à la rigueur, déceler aussi à propos du vocabulaire de la chasse, de la marine, de la cuisine ou du cinéma, par exemple, devient ici exceptionnellement exemplaire. Si l'on constate en l'occurrence qu'à la limite tous les mots français peuvent, dans un contexte donné, prendre un sens érotique, si, en particulier, tous les verbes transitifs peuvent désigner l'acte sexuel, c'est bien — le langage le prouve — parce qu'il est l'acte fondamental, l'acte en soi. Le seul mot « acte » suffit d'ailleurs pour le nommer, alors qu'il a toujours besoin d'épithète pour désigner les autres fonctions physiologiques, respiration, circulation, digestion... Le substitut populaire du verbe « faire » est bien, à l'origine, un mot sexuel.

Les mots innombrables, et toujours renouvelés, qui désignent cet acte fondamental véhiculent donc, comme aussi tout l'ensemble du vocabulaire érotique, une conception de la sexualité qui est une des composantes profondes de notre culture. Sans doute, le poids des tabous a, en grande partie, contraint le langage parlé ou écrit à recourir à tout l'arsenal des tropes pour nommer l'innommable. Mais cela n'en éclaire que mieux, peut-être, que la sexualité, notre sexualité, est fondamentalement liée à l'idée de puissance, beaucoup plus qu'à celle de transmission de la vie. Ce n'est pas un hasard si, dans notre littérature, et depuis toujours, l'érotisme est constamment exclu du mariage.

Cette notion de puissance, liée au rapport sujet-objet, est, par ailleurs, essentiellement phallogratique. Non seulement tout le vocabulaire érotique est de création, et de « sensibilité », masculines (les

femmes écrivains ont fort peu contribué à l'enrichir), mais pratiquement toutes les injures — par quoi on manifeste le plus simplement et le plus couramment à l'autre sa supériorité ou son mépris — sont d'origine « féminine » (2). Les termes les plus péjoratifs pour désigner les hommes les assimilent à des femmes... ou à des homosexuels passifs, ce qui, dans l'esprit général, revient au même, et ceux qui demeurent malgré tout « masculins » sont bien anodins et bien rares auprès de tous les autres qui s'appliquent aux prostituées... et aux femmes, et qui sont souvent les mêmes, celles-ci n'étant « bien évidemment » que des prostituées en puissance.

Cette « archéologie de la sexualité », au sens où Michel Foucault parlait de l'« archéologie du savoir », est donc éminemment révélatrice d'une structure de société et de pensée patriarcales, où la femme reste l'objet, au mieux la « terre » que l'on enseme, mais pratiquement jamais un sujet. Le vocabulaire qui désigne son plaisir sexuel, et plus généralement tous les aspects, aujourd'hui reconnus si riches par les sexologues, de sa sexualité, est presque toujours sommaire, « extérieur », quand il n'est pas dépréciatif.

La langue aussi témoigne de l'infériorité traditionnelle de son statut social. Alors que le mot « fils » ne correspond qu'à la filiation par rapport aux parents (et la seule filiation « valable », celle qui transmet le nom patronymique) et n'a jamais de dénotation péjorative, on sait l'évolution du sens du mot « fille » vers celui de « servante » (on ne dit jamais un « fils de ferme » ou un « fils de salle »), de « débauchée » ou de « prostituée ». On le voit tout autant avec les couples « gars-garce » ou « gonze-gonzesse »...

Toutes ces observations ne sont encore qu'esquissées dans le Dic-

tionnaire érotique de Pierre Guiraud. Celui-ci ne constitue, en effet, que la « retombée » d'un ouvrage, dont la sortie est prévue pour l'automne prochain, *Symbolique de la sexualité*. Il étudiera les mots et les concepts que nous nous représentons à partir d'images de la sexualité, ainsi, par exemple, la « genèse », ou la création intellectuelle (la « conception » d'une œuvre). Et ces concepts sont très nombreux. Cette symbolique devrait, en particulier, faire apparaître à l'évidence l'extrême importance de la sexualité, non seulement dans les rapports individuels et sociaux, mais surtout dans nos structures de pensée, même si nous n'en sommes que faiblement conscients.

C'est, par exemple, à partir de la différence des sexes qu'a été inventée, on peut même dire instituée, l'opposition très ancienne qui remonte, en particulier, aux Pères de l'Eglise, entre *animus* (l'esprit) et *anima* (la sensibilité) et par suite attribué à l'homme le privilège de la logique et de la pensée, tandis que l'on ne laissait à la femme que l'affectivité.

Le dictionnaire que nous pouvons lire aujourd'hui est le matériau brut, qu'il fallait au préalable réunir et cataloguer, qui a permis cette sorte de psychanalyse appliquée à la langue que Pierre Guiraud appelle une « glosso-analyse », dont on peut espérer beaucoup. Dès maintenant, en attendant ce qu'elle sera, on peut y rêver en feuilletant ce dictionnaire, avec une curiosité amusée peut-être, mais surtout en essayant, comme il le mérite, de découvrir, entre ses lignes, l'étonnante et un peu inquiétante image de nous-mêmes qu'il nous renvoie.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Pierre Guiraud est aussi l'auteur d'un ouvrage intitulé *Les structures étymologiques du lexique français* (Larousse, 1967) et prépare actuellement un dictionnaire étymologique structural du français.

(2) Cf., en particulier, sur ce problème, *Les gros mots*, de Pierre Guiraud (PUF, coll. « Que sais-je »).

EXPOSITION

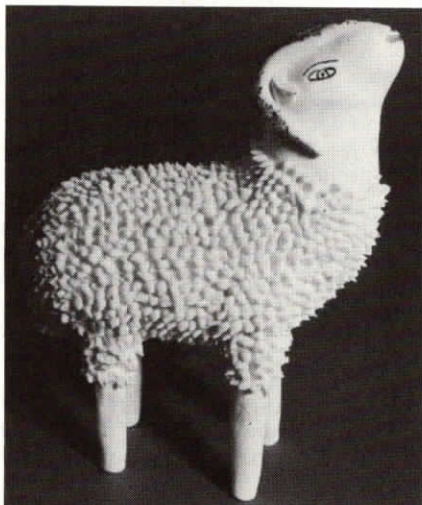
sucreries à voir

Dame Tartine a élu domicile au musée des Arts décoratifs avec la complicité du Centre d'études et de documentation du sucre. Préparée et conçue par Dorothee Selz et Guy David, une étonnante exposition y est consacrée au « Sucre d'art » jusqu'au 17 avril.

Les amateurs de petite histoire y trouveront évoquées les grandes heures de la découverte et de l'usage du sucre (avec un hommage à Benjamin Delessert qui, sous le blocus continental, raffina le premier la betterave) et y découvriront quelques vieux outils utilisés pour sa fabrication. Mais surtout on s'y extasiera sur les « chefs-d'œuvre » souvent réalisés par les « meilleurs ouvriers de France », en pastillage, sucre filé, tiré, soufflé, tourné, massé et autres friandises : du « Concorde aux champs » en angélique à un monstrueux King-Kong, d'un pouce de 45 cm de hauteur à un billet de mille pesetas, en passant par des monuments célèbres, la Tour de Pise (sonorisée de tintements de cloches), l'Institut ou une cathédrale d'Amiens au 1/80, pour laquelle Hubert Lahm a relevé toutes les cotes, assemblé quelque vingt mille pièces et utilisé environ 80 kg de sucre glace (l'édifice mesure 1,50 m de haut, 1,80 m de long et 0,88 m de large!)... et des bouquets, des carrosses, des bateaux, des tableaux, des statues...

On est confondu devant tant de virtuosité, mais peut-être un peu gêné d'un certain manque d'invention. Nous sommes le plus souvent dans un hyperréalisme impressionnant. Seules quelques compositions, comme « Amour et gâteaux » (de magnifiques oiseaux blancs sur leur nid) du Japonais Yoskikazu Tokoyo, s'échappent de l'imitation. Cette impression est encore accentuée par la comparaison avec les naïves offrandes de Bali et surtout les sucreries « funèbres » du Mexique : squelettes sur des cerceaux, crânes portant sur le front le nom du défunt, ou animaux que

l'on place sur les tombeaux... et que les enfants dégustent, quand les défunts en ont absorbé la substance. Moins sophistiquées, ces confiseries — exorcismes de la mort — n'en sont que plus émouvantes, plus chargées d'âme pourrait-on dire.



mouton en sucre réalisé au Mexique à l'occasion de la fête de la Toussaint

Mais ne faisons pas trop « la sucrée » ! Ce premier rassemblement de chefs-d'œuvre périssables nous met non seulement l'eau à la bouche mais le plaisir aux yeux.

P.-B. M.

LIVRES

Verne encore et toujours

Dans la liste des ouvrages traitant de Jules Verne signalée dans le dossier que notre n° 343 lui a consacré, nous annonçons la prochaine publication d'un livre de Bernard Blanc : *Pourquoi j'ai tué Jules Verne*. C'est maintenant chose faite, dans la collection « Dire » chez Stock (358 p., 39 F). Ce titre n'est pas tant l'aveu d'un assassinat qu'un essai de « critique-fiction » dû à un jeune écrivain, qui dirige actuellement la collection « Ici et maintenant » chez Kesselring. Analysant les tendances actuelles de cette littérature, Bernard Blanc donne aussi la parole

aux jeunes auteurs (on trouvera, par exemple, dans cet ouvrage très riche dans le fond et dans la forme, l'intégralité du débat qu'il avait dirigé pour notre revue, et on pourra y lire un choix de nouvelles). Aujourd'hui, les enfants de Jules Verne n'ont plus besoin de s'embarquer pour de grands voyages ; ce ne sont pas d'autres univers qu'ils désirent découvrir, le titre de la collection dirigée par Bernard Blanc le montre éloquemment. Ils veulent plutôt « changer la vie » afin de retrouver « notre pauvre monde » ; Bernard Blanc nous dit pourquoi, de nos jours, cette entreprise est la plus périlleuse et la plus nécessaire.

Vient également de paraître *Jules Verne - Images d'un mythe* publié aux éditions Veyrier (96 p., 58 F). Au long des pages de cet album dû à François Rivière, à la fois autobiographique et imaginaire, voisinent les images de lieux et d'êtres que Verne aima (la maison où il naquit, un portrait de lui enfant, son buste, le visage de Nadar, photographe, ami et inspirateur) et celles qu'il n'aura pas connues : cet *Hommage à Jules Verne* du peintre belge Paul Delvaux, des témoignages de ce que l'on nommera « le style Verne », ambiance réunissant de façon paranoïaque les éléments de l'idéologie architecturale au pouvoir en cette fin du XIX^e siècle au modernisme arrogant... le tout relié par des citations de Raymond Roussel, Ray Bradbury, l'amiral Byrd, lequel, s'embarquant pour l'Antarctique, déclarait « *Jules Verne me conduit !* ». Une iconographie originale jalonnant l'odyssée de l'imaginaire.

Réparons maintenant un oubli dans notre liste du 9 février en signalant l'existence d'une étude que *Les cahiers de l'Herne* avaient consacrée à Jules Verne en 1974, à l'initiative de Pierre-André Touttain, et dans laquelle figurent des textes inédits et des témoignages (69 F).

Et puisque l'occasion nous a ainsi été donnée de citer le dossier de notre n° 343, excusons-nous pour une erreur effectuée par l'imprimerie dans le montage des documents d'illustration : ceux destinés à la page 35 viennent en page 37, et vice versa ! Les légendes auront heureusement

permis à nos lecteurs de rétablir l'ordre entre le « Nautilus » et la Lune...

femmes d'ici et d'ailleurs

De Benoîte Groult, *Le féminisme au masculin* (Denoël-Gonthier, 208 p., 28 F), un essai qui retrace la longue histoire de l'esclavage de la femme et l'illustre du portait de ceux qui eurent le courage de plaider en sa faveur : Poulain de La Barre, Montesquieu, Condorcet, Enfantin, Stuart Mill, Saint-Simon, Charles Fourier...

Et aujourd'hui ?, questionne Benoîte Groult. « *Les hommes n'ont pas changé* », s'empresse-t-elle de répondre. Intérieurement, je m'insurge puis tombe sur cette petite annonce de mon quotidien : « *Misogyne. 27 ans. Gagnant bien sa vie mais ne voulant pas s'encombrer d'une femme, cherche désespérément une solution. En avez-vous une ? Merci de tout cœur.* »

Non, Benoîte Groult n'a pas tort. Et elle a raison de conclure avec sa vigueur coutumière : « *Il n'y a qu'une façon d'être féministe aujourd'hui pour un homme. C'est de se taire enfin sur la féminité. C'est de laisser parler les femmes.* »

Eh oui, nous sommes toujours ces « *misos cousus de fil blanc* » n'affirmant plus mais pensant en secret que le « sexe faible » y va vraiment un peu fort. Benoîte Groult porte ici aux machistes une fameuse estocade.

P. F.

Que savons-nous de la vie d'une femme indienne, hormis quelques clichés qui nous confortent dans nos propres préjugés ? Rose Vincent a vécu quatre ans en Inde et elle tente de nous livrer, dans *Mohini ou l'Inde des femmes* (Le Seuil, 192 p., 39 F) ses expériences et ses réflexions sur l'éducation, les habitudes familiales, les contraintes de castes qui forment la trame quotidienne d'une vie féminine.

Renonçant aux généralisations faussifiantes, elle a choisi de nous raconter l'histoire authentique de son amie Mohini et, à travers elle, celle des générations d'autrefois et celle des filles du futur, déchirées entre traditions et progressisme à l'occidentale.

Ce livre, qui n'a aucune prétention

sociologique et se veut seulement l'aventure d'une amitié, soulève bien des problèmes de l'Inde d'aujourd'hui. Il se lit pourtant comme un roman.

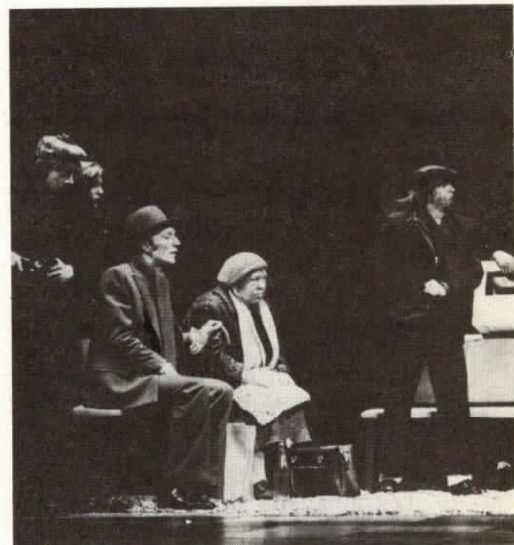
M.-C. P.

REVUES

■ Le n° 71 de *L'Arc* (chemin de la Repentance, 13100 Aix-en-Provence - 96 p., 15 F) est consacré à Alexandre Dumas. On pourrait penser, un peu à la légère, qu'il ne reste plus guère à connaître de ce prolifique romancier dont les œuvres ont connu une importante réédition aux éditions Rencontre et dont les *Mémoires* ont reparu chez Gallimard ; par ailleurs, comme ouvrages de référence, il existe un numéro de février-mars 1970 de la revue *Europe*, riche d'informations, et un essai d'Isabelle Jean publié aux Editions ouvrières en 1973. Cependant, *L'Arc* — une fois de plus — nous donne ici un numéro fort original, auquel ont collaboré Raymond Bellour, Catherine Clément, Michel de Certeau, Jean Molineau, Bernard Pingaud, Robert-Louis Stevenson, etc. Au lieu de tenter l'impossible — essayer d'épuiser l'inépuisable ampleur de Dumas —, les auteurs l'approchent sous certains angles. La première approche constitue une sorte de « spectographie » du XIX^e siècle ; la seconde est constituée par une problématique centrée autour de la notion de « roman mythique ». Comme l'écrit Raymond Limbour, « *relire Dumas, c'est déplacer un plaisir...* » Peu d'entre nous avaient cédé à cette tentation d'une relecture. *L'Arc* leur en fournit d'essentielles clés. Au centre de ce numéro, on trouvera une bonne bibliographie.

■ Il doit être agréable à Joseph Delteil que des revues autres que parisiennes se préoccupent de son œuvre. C'est ce que vient de faire *Rencontres artistiques et littéraires* (Bibliothèque municipale, 78201 Mantes-la-Jolie) : Paul Jolas, directeur de la Bibliothèque municipale, a en effet consacré le n° 14-15-16 (30 F) à l'auteur de *Jeanne d'Arc*. On y lira des textes de Jean-Marie Drot, Pierre Tesquet, F.-J. Temple, une étude de Paul Jolas, le tout semé de dessins, photos, stro-

André Wilms, Denise Péron, Jean-François Lapalus, Alain Rimoux et Michèle Foucher dans « Palais de la guérison »



phes et chansons du poète d'éternelle révolution et d'éternel amour qu'est et restera Delteil.

P. F.

CINEMA

pour les enfants aussi

Un groupe de directeurs de maisons de jeunes a publié récemment un manifeste « pour un cinéma auquel les enfants ont droit ». La Fédération Jean-Vigo s'est associée à ce manifeste, qui est reproduit dans le n° 107 (décembre 1977) de *Jeune cinéma* (8, rue Lamarck, 75018 Paris).

Ce document dénonce les carences actuelles, voire certaines initiatives comme la « Chouette » qui, « *sous couvert de se pencher sur les enfants, a pour but de favoriser un cinéma français de grande consommation* ». Il revendique un cinéma spécifique pour les enfants, un cinéma d'exigence esthétique qui ne soit « *ni moralisateur (intégrateur), ni enseignant (instructif), ni distrayant (d'évasion, d'illusion)* ». Ce cinéma devrait contribuer à donner à l'enfant « *une appréhension de la vie au travers de sa sensibilité où naissent réflexion, analyse et critique* ».

Le manifeste met en évidence la

Michel Aumont et Jean-Pierre Roussillon
dans « En attendant Godot »



nécessité d'une production spécialisée qui ne serait pas liée à une rentabilité immédiate ; il fixe les moyens d'un tel cinéma tant dans ce domaine que dans celui de la distribution et dans celui de l'exploitation.

J. C.

THEATRE

un burlesque accusateur

Farces Irlandaises, de Sean O'Casey
Théâtre national de Strasbourg
jusqu'au 23 mars

Sean O'Casey eut le triste avantage de vivre son enfance dans la pauvreté, d'exercer dès l'adolescence de petits emplois et donc de coudoyer journalièrement ces « individus misérables que l'on dirait immergés dans la même indigence et la même incertitude ». Aussi son théâtre peut-il les montrer sans attendrissement populiste comme sans complaisance. Il est vrai que si les deux hommes qui veulent retirer une livre à vue dans un bureau de poste y mettent tant d'insistance, c'est peut-être simplement pour se précipiter au pub voisin et que l'état d'ébriété avancée de l'un d'eux cristallise sur lui l'hostilité d'une dame qui veut expédier un important message en Birmanie et donne occasion

à la demoiselle des postes d'user du pouvoir discrétionnaire que lui donne le règlement. Et Jean-Pierre Vincent traite délibérément en comédie burlesque ce petit acte écrit par son auteur pour gagner quelque argent. Mais, quand on a vu ensuite *Palais de la guérison* où, comme poussés par une tempête de neige, des gens atteints de misère physiologique viennent chercher dans un dispensaire paroissial auprès d'un médecin brutal et sans conscience l'illusoire potion qui calmera un temps leurs angoisses, on se dit que c'est la même privation d'existence réelle qui conditionne, dans chacune des deux pièces, les personnages populaires d'O'Casey.

Dès lors, le burlesque apparaît accusateur : ces deux compagnons, qu'est-ce qui les a rendus fantoches ? Et cet appariteur stupide qui se signe après chaque juron ? Ces silhouettes qu'une mécanique théâtrale bien huilée déplace comme des pions sans consistance sur un pavement dont les carreaux vivement colorés rendent plus saisissantes l'anxiété lasse et la douloureuse soumission de cette vieille femme pliée par les années, plus atroce la toux cavernueuse de cette jeune femme blême, plus angoissante l'apparition fantômale d'une mère dont la fillette vient de mourir faute de soins — à les voir, malgré le jeu retenu des comédiens, malgré les moments où le rire éclate, l'émotion gagne sourdement, prête à tourner en colère.

R. L.

un classique explosif

En attendant Godot
de Samuel Beckett
Théâtre national de l'Odéon
jusqu'au 26 mars

Vingt-cinq ans après sa première explosion, la bombe *En attendant Godot* entre, avec sa reprise par les Comédiens-Français, dans l'arsenal du répertoire « classique » (mais toujours dans une mise en scène aussi sobre qu'efficace de Roger Blin). Plus heureuse que ses collègues guerrières, elle n'est, ô merveille, pas le moins du monde « démodée ». Ses deux clochards, Vladimir et Estragon, admirablement interprétés par Jean-Paul Roussillon et Michel Aumont, sont toujours là, immuables images de nous-mêmes ; écrasés, plus que par leurs petites et grandes misères, par le temps qui passe et qu'il faut pourtant vivre. Alors ils parlent, de riens, ou se taisent, jouent à se détester, et attendent celui qui, chaque soir, se décommande pour le lendemain. Sans découragement, car cet abandon n'est pas un total désespoir : ils ont conservé un semblant de dignité et de respectabilité (leur chapeau melon), ils croient à leur fondamentale amitié, et même si l'amour est absent de leur univers, ils ne sont pas absolument seuls, ils regardent l'arbre mort sur lequel, pendant la nuit, une feuille a poussé. La vie tout de même, quoi !

Le pathétique discret de ces dialogues quotidiens, sans cesse répétés mais pourtant chaleureux, avait-il besoin, pour nous atteindre, de s'opposer à la caricature de société que représente l'autre couple de la pièce, celui du maître Pozzo et de son valet Lucky ? Je n'en suis pas sûr. La peinture est ici noircie comme à plaisir (et plus encore par l'interprétation forcée de François Chaumette-Pozzo, elle-même, d'ailleurs, en pleine contradiction avec le jeu discret et émouvant de Georges Riquier-Lucky), comme elle le sera dans certaines des pièces suivantes de Beckett (*Fin de partie* ou *La dernière bande*). Elle est aussi, dans son outrance, plus conventionnelle. Mais peut-être ne faut-il pas trop chercher de symboles dans ce qui n'est qu'un cri, puisque, tel qu'il demeure, il n'a rien perdu de sa force.

P.-B. M.

la vie



Il ne se passe pour ainsi dire plus de jour sans qu'on soit informé du passage d'un OVNI dans notre ciel, sans que soit signalée la présence — proche de nous — de collègues venus d'ailleurs. Hier encore, un étonnant cigare volant a été vu, simultanément, au-dessus de Reims et de Troyes et des témoignages dignes de foi l'attestent.

Récemment encore, dix-neuf associations se sont rencontrées à Chambéry pour créer un Comité européen de recherche qui se propose d'enquêter sur le phénomène des OVNI.

Et puis, le succès mondial du film **Rencontres du troisième type** se passe de commentaires.

Pourtant, on a beaucoup appris sur les choses du ciel depuis le temps où Fontenelle, discourant sur la pluralité des mondes, considérait que la Lune, Vénus, Mercure, devaient, à l'instar de notre globe, être habités par des êtres semblables à nous.

La question, cependant, se pose toujours : la Terre est-elle dans l'univers « l'exception sainte » dont a parlé le poète Pierre Guéguen ?

Y a-t-il de la vie ailleurs ?

L'astrophysicien Evry Schatzman, président de la Société française de physique et du Comité national français d'astronomie, répond pour nous à cette immense interrogation.

● L'enquête menée par les deux Viking américains en vue de détecter sur Mars l'existence d'organismes vivants a donné des résultats négatifs... Quelle déception pour les biologistes !

L'absence presque totale d'eau constatée semble avoir été vraisemblablement la raison tout à fait essentielle pour laquelle on n'a pas trouvé de molécules témoignant de traces d'une activité organique quelconque. Etant donné que le monde martien était dans le système solaire le meilleur candidat à la vie, il y a encore moins d'espoir de découvrir celle-ci sur une autre des planètes de ce système.

● On a cependant pensé encore, en particulier, à Titan, le plus gros satellite de Jupiter. Pourquoi ?

Parce que Titan est un satellite qui a la masse de la Lune, à peu près, et qu'il possède une atmosphère. Mais la température à sa surface est extrêmement basse et à moins qu'il n'existe des sources de chaleur interne, l'hypothèse me paraît assez aventurée.

● Par conséquent, jusqu'à nouvel

ailleurs ?

ordre, le système solaire, quant aux possibilités biologiques en dehors de la Terre, est à éliminer...

Attention ! Je ne dis pas cela. En matière scientifique on n'élimine jamais rien complètement, surtout quand il s'agit du domaine expérimental. Quand on raisonne en théorie, on est toujours dans l'anxiété de voir surgir un fait expérimental qui peut montrer à quel point la théorie était incomplète, voire fautive, et elle en est du coup détruite. Dans le domaine expérimental on ne peut absolument pas prévoir de façon radicale ce qui peut être obtenu. Donc je ne me hasarderai pas à faire des prophéties négatives au sujet de la vie dans le système solaire. Vous savez, des prophéties négatives, on en a connu naguère de mémorables, celle, par exemple, de Rutherford qui, dans les années 30, disait : « Ceux qui croient tirer de l'énergie de l'atome déraisonnent. » C'est pourquoi, pour ce qui est des prophéties d'ordre expérimental, surtout quand elles sont négatives, mieux vaut être discret et se taire...

● On pourrait rappeler aussi celle d'Auguste Comte, déclarant qu'on ne connaîtrait jamais la composition chi-

mique des étoiles, puisque l'on ne pourrait jamais y aller voir — ce qui était démenti peu après par la découverte de l'analyse spectrale...

Il s'agissait là d'un raisonnement théorique basé sur le savoir de l'époque. On peut accuser Auguste Comte d'avoir eu une philosophie trop restrictive. Mais cela est une autre question. Pour en revenir à Mars, qui porte les traces de ruissellements anciens, il n'est pas impossible que des formes vivantes aient pu s'y manifester dans un lointain passé, dont les vestiges pourraient être révélés à la suite d'investigations menées à une certaine profondeur. Que l'on n'ait rien trouvé aujourd'hui ne signifie pas qu'on ne trouvera rien demain.

● Reste... tout le Cosmos !

Une découverte très importante a été faite : celle de molécules organiques — alcool éthylique, aldéhyde formique... — présentes dans le milieu interstellaire, ce qui signifie donc que la formation de ces molécules déjà complexes est un phénomène tout à fait naturel. L'idée est donc à présent acquise qu'au moment où s'est constitué un système plané-

taire, il y avait déjà des éléments complexes, des briques pouvant s'agencer ensuite pour donner des composés prébiologiques, puis biologiques.

● Il y a déjà plusieurs années qu'Alexandre Dauvillier a établi une théorie photochimique, très élaborée, de la genèse de la vie, selon laquelle celle-ci doit apparaître sur toute planète où les conditions physico-chimiques sont favorables, de sorte que l'on peut la supposer comme devant être banale dans l'univers. Prigogine a récemment abouti à la même conclusion, à partir de considérations d'ordre thermodynamique...

Dans cette question de l'origine de la vie, il y a quelque chose qui a beaucoup gêné, c'est cette idée que, dans la nature, on va inéluctablement vers un système d'entropie croissante, c'est-à-dire de plus en plus désordonné, alors que nous constatons que la vie dans son évolution va toujours, au contraire, dans le sens d'une coordination, d'une information plus grande, soit, selon l'expression de Léon Brillouin, d'une **néguentropie** plus grande. Mais ce qui a été nettement mis en évidence, maintenant, c'est que dans les phé-

nomènes naturels, quand se combinent un certain nombre d'effets physiques et chimiques différents, c'est-à-dire essentiellement des réactions chimiques complexes, augmentées de phénomènes de migration des atomes dans le milieu où se produisent les réactions, on peut avoir une génération d'écarts à l'équilibre de plus en plus grands, c'est-à-dire qu'en somme on engendre spontanément, automatiquement, non pas ce que Clausius appelait la mort thermique de l'univers, mais, au contraire, on engendre une évolution, une activité, une structure, un **ordre**, soit spatial, soit temporel, soit même spatio-temporel. Et ceci peut être montré par une expérience très simplement réalisable, qui n'a pas besoin de tout cet appareil compliqué de raisonnements, mais qui n'a été inventée que parce que l'on avait précisément fait tous ces raisonnements. Cette expérience consiste à mettre dans un récipient un certain nombre de composés qui réagissent en donnant des produits de différentes colorations, et l'on peut, suivant la façon dont l'expérience est menée, voir s'installer dans un grand tube vertical des stries alternativement roses et bleues, ou bien, dans un petit récipient, voir le liquide passer alternativement du rose au bleu et du bleu au rose, et cela pendant très longtemps.

Donc, avec des procédés chimiques très banals, on arrive à produire de façon durable des phénomènes d'**organisation**. Selon la spéculation de Prigogine, basée sur des raisonnements assez subtils, le phénomène biologique est avant tout de même type, de sorte que si l'organisation se produit, elle est un phénomène naturel, elle n'est pas due au hasard comme le disait Monod : c'est un phénomène normal dans des systèmes complexes où des migrations d'espèces chimiques peuvent avoir lieu.

● **Autrement dit la vie apparaît donc finalement non pas comme le résultat extraordinaire de rencontres fortuites, mais comme la conséquence inévitable du comportement de la matière.**

Elle est fatale.

Oui. On pourrait dire que, dans des conditions physico-chimiques appropriées, l'évolution vers des systèmes vitaux est naturelle et peut-être même nécessaire. Mais il faut remarquer que la nécessité biologique n'est pas le déterminisme biologique. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Le déterminisme d'une loi n'est pas identique au déterminisme d'un événement particulier. Au niveau microscopique on sait très bien qu'il y a des lois des gaz, par exemple, mais ce qui se passe dans une collision atomique, c'est un accident individuel, et ceci peut se produire à toute échelle.

● **Il y a, n'est-ce pas, des milliards de galaxies dans l'univers, chacune rassemblant des milliards d'étoiles, ce qui suppose autant de systèmes planétaires. A combien peut-on estimer le nombre de planètes qui ont pu êtreensemencées de vie ?**

On ne peut évidemment aborder la question que par des considérations statistiques. Tenons-nous en à la Galaxie — notre Voie lactée. Le nombre total des étoiles qui la composent est de 100 milliards environ. Ne prenons que l'environnement immédiat, disons 1 000 années-lumière pour fixer les idées, au-delà de quoi nous commencerions à avoir des changements de structure et nos extrapolations seraient moins bonnes. Cela nous fait 1 milliard d'années-lumière cubes, contenant environ 10 millions d'étoiles. Si, sur ces 10 millions d'étoiles, vous en avez peut-être une qui se trouve dans un intervalle de luminosité comparable au Soleil (encore le mot « comparable » est-il assez vague et je ne chercherai pas à le définir de façon plus précise), cela nous ramène à 1 million de systèmes planétaires avec une étoile centrale semblable à la nôtre, le Soleil. Il s'agit encore d'avoir dans ce système une planète qui ait quelque ressemblance avec la Terre puisque, pour des raisons plus ou moins spéculatives — l'éva-

poration de l'eau, l'atmosphère, l'intensité du rayonnement... — on peut penser qu'une planète située un peu plus près que la Terre l'est du Soleil, ou un peu plus loin, aurait pu être la source d'une vie — mais pas trop loin du Soleil, parce qu'il ferait trop froid, non plus que pas trop près, parce que la température serait excessive, le rayonnement trop intense.

A partir de ce raisonnement, vous avez peut-être un cas sur 10 ou un cas sur 100 où les conditions sont favorables à l'apparition de la vie. Donc nous passons alors de 1 million à 100 000 ou à 10 000 planètes « possibles ».

● **Ce qui nous intéresse au plus haut point, c'est, bien entendu, l'existence d'une civilisation sur ces planètes aptes à la vie, c'est-à-dire d'êtres aussi évolués ou plus évolués que les humains et donc capables de nous « faire signe » par l'intermédiaire des ondes électromagnétiques...**

Continuons de spéculer. En considérant qu'il faut un milliard d'années pour que la vie apparaisse sur une planète et qu'une civilisation dure un million d'années, on peut estimer que la probabilité reste tout de même encore d'une dizaine ou d'une centaine de cas favorables, ceci toujours dans un volume d'un milliard d'années-lumière cubes.

● **Que pensez-vous des « bouteilles à la mer » envoyées par les Américains dans le Cosmos ?**

Le message que Carl Sagan avait suggéré de graver sur la paroi de la sonde spatiale qui avait été dirigée sur Jupiter et qui a ensuite rebondi dans le milieu interstellaire, je trouve que c'est là une idée extrêmement ingénieuse, qui témoigne d'un très grand optimisme que, je vous l'avoue, je ne partage pas. Mais, après tout, étant donné que cette sonde peut voyager pendant des millions d'années, il n'est pas totalement exclu qu'elle soit rencon-

trée par des explorateurs du Cosmos. La probabilité n'est pas tout à fait nulle.

● Les Américains ont réitéré avec leurs deux « Voyager », en route également pour l'infini, via Jupiter, Saturne et Uranus, avec, cette fois, à l'intention des extra-terrestres éventuels, diffusion d'une adresse du secrétaire général de l'ONU, de la musique, des textes en toutes langues dont, en français, un poème de Baudelaire...

Encore beaucoup d'optimisme !

● Quant aux signaux radio lancés à partir de la Terre ?

Il n'est pas exclu qu'il y ait une planète porteuse d'une civilisation, admettons à 20 années-lumière de nous. S'il faut vingt ans pour que le signal arrive et autant pour qu'il nous revienne, cela ne fait jamais au total que quarante ans. Mais si la planète se trouve à 200 années-lumière, l'aller et le retour demanderont quatre siècles. Calculez le nombre de générations que cela représenterait.

L'une des difficultés dans une opération de ce genre, c'est de choisir convenablement la fréquence sur laquelle on émet. Il ne suffit pas d'émettre, encore faut-il être reçu. On a tenté d'utiliser la raie de 21 centimètres, parce que c'est une raie très importante du milieu interstellaire. C'est celle de l'hydrogène neutre, très répandu dans l'univers.

● Quand aux signaux eux-mêmes ?

Ce problème de la communication, à partir d'une langue qui, a priori, n'est pas connue, a été examiné par des gens qui s'occupent de logique mathématique. Il y a déjà une vingtaine d'années de cela, j'ai entendu tout un exposé basé sur l'ouvrage d'un logicien hollandais qui discutait de la procédure à suivre pour communiquer avec des êtres intelligents, suffisamment intelligents pour connaître à tout le moins le syllogisme

et le principe du tiers exclu.

● Les dauphins, réputés remarquablement intelligents, connaissent-ils les notions du tiers exclu et du syllogisme ? On parvient pourtant à « s'entretenir » avec eux...

A leur sujet, comme l'observe Carl Sagan dans *Cosmic Connection* (un très joli livre, qui a été traduit en français et qui se lit aisément), on a affaire à des êtres abordables, que l'on peut contacter directement par la caresse, par le jeu. Dans le cas des extra-terrestres, il n'est de communication possible que par

signaux. Alors l'idée du logicien est que l'on va commencer, par conversation binaire, à établir la notion de vrai ou faux, et pour cela on va faire 1 plus 1 égale 2 suivi du signal voulant dire « vrai », et ensuite 1 plus 1 égale n'importe quoi, avec le signal voulant dire « faux ». On peut, à partir de là, construire toute une série de propositions suivies toujours de la mention vrai ou faux, et petit à petit on édifie un langage de plus en plus compliqué, et la seule chose que l'on demande pour continuer c'est que l'être avec qui l'on converse réponde d'une façon ou d'une autre afin de signifier qu'il a compris ou



CE N'EST PAS la première fois, certes, que l'on nous montre des extra-terrestres à l'écran, ou des soucoupes volantes : il y a vingt-cinq ans à peu près qu'on a vu — entre autres — *Les survivants de l'infini* et *La chose d'un autre monde*. On avait même vu, dans *Le jour où la Terre s'arrêta*, un bon extra-terrestre, Klatoo, descendre d'une soucoupe en messager de la paix, malheureusement mal compris et mal accueilli.

La première nouveauté du film de Steven Spielberg, *Rencontres du troisième type*, c'est de nous montrer des extra-terrestres pacifiques accueillis pacifiquement par les habitants de la Terre et par leurs gouvernants — en l'espèce ceux des Etats-Unis. La seconde qualité, c'est d'avoir étudié de près le « dossier » des OVNI et d'y avoir puisé bon nombre de renseignements sur les divers types de « soucoupes », leur comportement, et les réactions les plus courantes des hommes ou des femmes qui font une rencontre du premier type (voir une soucoupe dans le ciel) ou du second (relever des traces matérielles de son passage), le troisième étant le contact avec les extra-terrestres eux-mêmes. Autres vertus du film : l'ingéniosité de certaines inventions, comme la communication par un langage musical ; la richesse de la mise en scène et des effets spéciaux ; enfin l'optimisme et la générosité de son postulat.

Ce ne sont pas de minces mérites ; mais la publicité fracassante qui a entouré la sortie du film dépasse à coup sûr sa valeur d'ensemble. Car enfin, entre un début pittoresque et étrange et le grand « finale », l'apothéose, la partie médiane du film est traînante et quelquefois endormante. De bons interprètes s'efforcent de faire croire à des personnages creux (sauf celui du petit Barry) ; la luxueuse maquette de la soucoupe me donne fâcheusement l'impression d'une baraque de foire... L'idée était excellente, le scénario bien construit : si le film avait trois quarts d'heure de moins, il serait sans doute un des chefs-d'œuvre du genre ; tel qu'il est, c'est seulement celui qui a coûté le plus cher.

qu'il n'a pas compris le message. Vous savez, je ne suis dans ce domaine qu'un simple amateur, mais il me semble que cela pourrait marcher selon ce type de communication, et je dis : « Pourquoi pas ? »

● **Supposons donc résolue cette question du langage. Il reste la question du temps...**

C'est elle qui soulève le plus de difficultés. Si la communication met, disons, cinquante ans entre l'aller et le retour, l'apprentissage mettra vraiment beaucoup de temps puisqu'il faudra à chaque fois échanger.

● **Sommes-nous capables d'envoyer des ondes assez puissantes pour qu'elles parviennent à des destinations fantastiquement éloignées ?**

Oui, et pour la raison suivante. Dans une bande de longueur d'onde très étroite, on peut envoyer une puissance qui, au kilowatt, n'est pas très grande, mais qui, au kilowatt par unité d'intervalle de fréquence, est extrêmement élevée, très supérieure à ce que le Soleil, par exemple, nous envoie. Pour vous donner une idée du fait que dans le domaine radio

on ne s'exprime pas de la même façon que dans le domaine visible, actuellement, pour un observateur qui serait situé au-delà du système solaire, il y a une région de longueurs d'onde où la Terre apparaît plus « brillante » que le Soleil. De la Terre, en effet, on émet continuellement de nos jours des ondes radio dans un domaine où la puissance est plus grande que celle des ondes émises par le Soleil.

A ce sujet, on a fait — je crois que c'est Carl Sagan — la remarque suivante : nous nous trouvons peut-être actuellement dans la période intermédiaire où nous sommes précisément détectables par une civilisation extra-terrestre, parce que l'on peut penser que, d'ici à peut-être un siècle, pour éviter l'encombrement majeur dans le domaine radio, l'immense majorité de nos transmissions se feront par câbles enterrés, et à ce moment-là la luminosité radio de la Terre diminuera.

● **Nous représentons donc aujourd'hui, dans le ciel hertzien, une sorte de buisson ardent...**

C'est cela, mais ce n'est qu'un flamboiement temporaire, pour un

siècle encore, peut-être.

● **Il faut par conséquent se hâter de mettre à profit cette luminosité ! Pour en revenir au problème posé par des éloignements qui impliquent, pour ce qui est de l'échange des signaux, d'interminables durées, la seule solution serait évidemment de pouvoir lever l'interdiction fondamentale de la relativité concernant la lumière...**

La science-fiction nous a habitués, depuis une quarantaine d'années, à imaginer que, pour vaincre la difficulté des voyages spatiaux et des télécommunications interaérales, on parvienne à dépasser la vitesse de la lumière. C'est très agréable à lire, cela fait très plaisir. Mais je dois dire qu'à l'heure actuelle il n'y a rien en physique qui permette de supposer que cela soit possible. Si vous prenez les millions d'expériences qui ont été effectuées avec des particules élémentaires qui se désintègrent en vol, vous constatez que toutes sont en parfait accord avec la relativité restreinte. La durée de vie des particules est retardée d'autant plus que leur énergie est plus élevée. Et le fait que, pour atteindre une vitesse égale à celle de la lumière, il faut dépenser une énergie infinie, ne paraît en aucun point contredit par ces millions d'expériences.

● **Des théoriciens ont pourtant parlé de particules « subluminales » ?**

Du strict point de vue de la relativité restreinte, on a pu, en effet, imaginer des particules plus rapides que la lumière et qui présenteraient cette propriété assez étrange que leur énergie diminue quand leur vitesse augmente, et comme il faut bien donner un nom aux objets qu'on invente théoriquement, on les a appelées des **tachyons**. Depuis lors, et il y a maintenant une vingtaine d'années de cela, les physiciens ont partout cherché des événements que l'on pourrait attribuer à ces particules superluminales. Mais du côté expérimental, les résultats ont été

COMME on l'imagine aisément, les étoiles ont suscité une littérature absolument considérable. Aussi bien toute tentative bibliographique en ce domaine est-elle nécessairement vaine. C'est pourquoi nous ne citerons ici que trois livres dont les deux premiers présentent un double intérêt : d'une part la personnalité de leurs auteurs en fait une garantie de sérieux, d'autre part la manière dont ils sont écrits en assure une grande facilité d'accès.

Des astres, de la vie et des hommes (éditions du Seuil, 1972 — traduit de l'anglais par Chantal de Richemond). L'auteur, Robert Jastrow, au moment de la publication de son ouvrage était professeur de géophysique à l'université de Columbia (USA) et attaché à la NASA où il dirige le Goddard Institute For Space Studies.

Cosmic Connection ou L'appel des étoiles (éditions du Seuil, 1975 — traduit de l'américain par Vincent Barbet). L'auteur, Carl Sagan, est professeur d'astronomie et de sciences spatiales à l'université de Cornell (USA). Il fut l'initiateur du message intersidéral placé à bord de Pionner 10.

Enfin, pour tous ceux qui veulent aborder concrètement l'observation de l'espace, nous recommandons la dernière édition de **A l'affût des étoiles, le manuel pratique de l'astronome amateur** (Dunod, 1977) de P. Bourge, fondateur de l'Association française d'astronomie, et J. Lacroux, vice-président de la même association, qui se propose de permettre aux lecteurs de « devenir un astronome averti ». Il se présente comme « le véritable guide des curieux du ciel ».

totallement négatifs. Et l'on a d'ailleurs pu montrer que l'hypothèse que voilà était en contradiction avec certaines autres propriétés, dûment constatées, des particules. Il y a là des contraintes qui sont liées à des propriétés de conservation dans le détail desquelles je n'entrerai pas, et qui font que l'on ne peut trouver l'accord que dans le cadre des expériences réalisées, non dans le cadre conceptuel.

Le fait est que sur le plan des modes — dans le domaine scientifique il y a aussi des modes — tant en ce qui concerne les publications théoriques que les résultats des expériences, cette affaire des tachyons est passée aux oubliettes. On n'en parle plus. Et l'idée qu'un corps matériel puisse se déplacer à une vitesse supérieure à celle de la lumière apparaît pour le moins douteuse.

● Un corps matériel ou une onde.

Bien entendu. Dans la mesure où il y a quantification, tout ce qui se propage est quantifiable, donc peut se ramener à des particules. On suppose ainsi que l'agent qui transmet la force de gravitation se propage lui aussi à la vitesse de la lumière et, en fait, le champ de gravitation en relativité générale se propage à cette vitesse. Il n'y a pas là non plus de vitesse superluminale.

● Et la théorie de la relativité générale ne cesse d'être confirmée...

Oui, jusqu'au niveau macroscopique, comme le montrent les observations sur la déviation des rayons lumineux au voisinage du Soleil, les nouvelles observations sur le déplacement des sources radio faites avec des interféromètres à grande base qui donnent des précisions extraordinairement poussées, les expériences faites au moyen des ondes spatiales. Les séries de mesures importantes ainsi obtenues sont concordantes, ce qui donne décidément à écarter tout ce que l'on a pu proposer comme variantes de la relativité générale. Ce sont les

valeurs de celle-ci qui sont les bonnes. Par conséquent on retrouve fondamentalement que la gravité se propage à la vitesse de la lumière et donc que l'agent en cause est peut-être plus ou moins semblable au photon : on lui a donné le nom de graviton. Il faut donc répéter, en conclusion, que l'ensemble du corps de physique théorique auquel on a affaire à l'heure actuelle, et dont les succès sont assez spectaculaires, ne laisse pas supposer qu'une vitesse supérieure à celle de la lumière soit possible.

● Et il n'est pas question, bien entendu, de mettre en doute l'universalité des lois de la nature.

Tenons-nous en au domaine des constantes fondamentales. Les propriétés observées des spectres ou des combinaisons moléculaires nous indiquent, aussi loin que notre regard peut plonger, que ces constantes ont la même valeur que sur la Terre, qu'il s'agisse de la constante de Planck, de la charge et de la masse de l'électron et du proton, ce qui veut dire que les atomes et les molécules se construisent partout de la même façon, et je dirai que du point de vue de l'astrophysique c'est une banalité que de le rappeler.

Il y a un auteur de science-fiction anglais, Stappledon, qui a écrit un ouvrage sur l'évolution de l'humanité jusque dans plusieurs milliards d'années, livre qui repose d'ailleurs sur des données scientifiques fort incomplètes, même pour l'époque (il remonte à quarante ans environ), mais ce qui est intéressant c'est le mode de spéculation. Il imagine qu'à un moment donné, en raison de l'augmentation de la luminosité du Soleil, l'espèce humaine doit migrer ailleurs dans le système solaire, et il envisage que cette migration a lieu sur Jupiter, présenté comme une planète solide alors qu'il s'agit d'une masse gazeuse. Ce qui retient dans son raisonnement, c'est que la gravité étant ici beaucoup plus grande que sur la Terre, il faut en quelque sorte que la vie soit transmise sous

une forme de moins grandes dimensions qu'elle ne l'est sur la Terre, parce que sur Jupiter les êtres humains ne supporteraient pas leur propre poids. Donc il imagine que les biologistes se livrent à des manipulations génétiques qui permettent d'aboutir à des résultats tels que notre descendance sur Jupiter ait la taille de petits lapins. Mais comme cela ne suffit pas encore, il imagine qu'en même temps on introduit dans la composition de la substance osseuse des atomes nouveaux afin d'augmenter leur résistance mécanique. C'est cette expression d'« atomes nouveaux » qui m'a frappé quand j'ai lu ce roman, parce que c'était clairement supposer que l'on pourrait trouver ailleurs que sur la Terre des atomes que nous ne connaissons pas. C'était donc admettre que les lois de la nature étaient différentes ailleurs. Ainsi l'auteur admettait, d'un côté, que c'étaient les mêmes lois et, en même temps, quelque part, ce serait tellement agréable qu'il y ait quelque chose de nouveau ! A la science se mêle alors l'anti-science.

● Comme dans le trop fameux « Matin des magiciens »...

C'est cela. On s'appuie sur la science au départ et ensuite on dit que c'est faux. Si vous prenez la fameuse série américaine, la *Standing Science-Fiction*, vous avez là des romans où vous retrouver cette idée que l'on va découvrir ailleurs de l'inconnu au niveau des lois microscopiques de la physique, de l'inconnu en ce sens qu'il s'agit vraiment de tout autre chose, et c'est là profondément la négation de l'universalité des lois de la nature.

● Aucun espoir, donc, de pouvoir trouver quelque biais astucieux pour écourter les délais qu'on a dits quant à nos éventuelles correspondances avec de très lointaines civilisations...

On devra s'armer de patience !
Propos recueillis par
Fernand Lot

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adells.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michaëla Bobasch, Antoine de Caunes, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Mariet, Jerry Pocztar — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juf, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaetel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

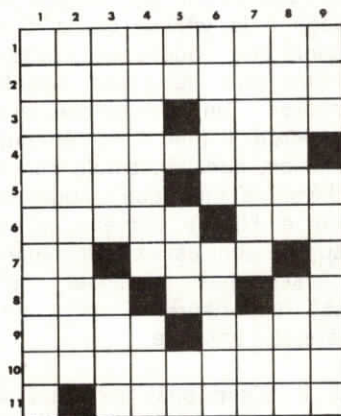
conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Claire J. Richet, Yvette Servin, Bernard Veck.

par Pierre Dewever

problème 284



Horizontalement. 1 - Celui qui place ses appareils a souvent des ampoules dans la main. 2 - Submersible. 3 - Fidèles compagnons de saint Pierre - 1 609 mètres pour Ron Clarke. 4 - Elle est plus importante à Chamonix qu'à Paris. 5 - Il se met à table avant d'être jugé au palais - Impératrice d'Autriche. 6 - Entrées de bois - Sigle des sans-filistes 7 - Personnel - Panorama. 8 - Désigne ceux qui n'ont pas l'honneur d'être nommés - On en trouve deux en cherchant - Dieu de bronze en Egypte. 9 - Patrie des Mormons - Trouble. 10 - Quand il manie des ciseaux c'est pour leur donner du fil. 11 - Ne saurait qualifier une fille soumise.

Verticalement. 1 - Amuseurs qui perdent la boule pour frapper des billes. 2 - Fraise à la Médicis. 3 - Elle joue chez celui qui avale la pilule - Manteau de gala. 4 - Sa cour manque de noblesse - Cri du bûcheron. 5 - Entrée dans l'immortalité - Signe de fidélité - Fait d'un ténor un stentor. 6 - Romancier suisse - Elle est soutenue par un docteur en puissance. 7 - Etat d'une terre trop cuite - Dépose. 8 - Ne sont au complet que lorsqu'ils sont sans manches - Instrument de Fortune ou de supplice. 9 - Où le début de l'Enéide démontre bien qu'Hélène a perdu la tête - Peut conduire au pré ou au prêt, selon qu'elle est d'honneur ou d'argent.

solution du problème 283

Horizontalement. 1 - Haridelle. 2 - Epis - Nain. 3 - Bis - Don. 4 - Es - Art - Ne. 5 - Eveil. 6 - Gutenberg. 7 - Erdre. 8 - Me - Ere - Pm. 9 - Ems - Ile. 10 - Nuée - Iran. 11 - Testament.

Verticalement. 1 - Hébergement. 2 - Apis - Emue. 3 - Ris - Eté - Ses. 4 - Is - Avère - Et. 5 - Prendre. 6 - En - Tibre - Im. 7 - Lad - Lee - Ire. 8 - Lion - Plan. 9 - Enneigement.

par Pierre Tessereau

à la table

Quelle couleur choisir? L'un de nos fidèles lecteurs bridgeurs, M. Gaudy, m'a adressé les mains Nord-Sud ci-dessous en me demandant mon avis sur la meilleure ligne de jeu que doit prendre Sud pour réussir 6♥ atteints comme suit : S : 1♠ — O : Contre — N : 3♦ — E : Passe — S : 3♥ — O : 4♣ — N : 4♥ — S : 4SA — N : 5♦ — S : 6♥ et avec l'entame du ♣ A. Mettons-nous donc à la place de Sud, jeux cachés.

N ♠ —
♥ V10xx
♦ AV10xxxx
♣ xx

S ♠ RV9xxxx
♥ ARxxx
♦ x
♣ —

Il manque quatre atouts, dont la Dame. La répartition 2-2 est légèrement moins favorable que 3-1 ou 1-3 réunis (40% contre 50%) mais la répartition 3-1 est a priori plus gênante pour combiner, grâce à la coupe des ♠ et des ♦, la libération de l'une de ces couleurs et la rentrée dans la main où elle a été réalisée.

Faut-il compter sur les ♠ de Sud ou sur les ♦ de Nord pour atteindre 12 levées?

Arguments en faveur des ♠ — Ils appartiennent à la main la plus longue à l'atout (raccourcie cependant dès l'entame) mais surtout, détenant As et Roi d'atout, Sud sera le plus apte, en fin de jeu, à tirer les atouts et à jouer les ♠ libérés. Dans le détail, il faut couper trois fois ♠ du mort et trois fois de la main deux ♣ et un ♦, puis trouver les ♠ partagés ou As-Dame secs pour une probabilité d'environ 39% et les ♥ partagés (50%), soit pour une probabilité totale de 20%. C'est peu.

Arguments en faveur des ♦ — Tout d'abord, s'il y a six ♠ dehors, il n'y a que cinq ♦ et la probabilité de les trouver 3-2 est plus grande (68%) que celle de trouver les ♠ 3-3 (35,5%). Ensuite le ♦x de Sud est précieux comme première communication en exigeant une coupe de moins pour libérer la couleur avec le jeu suivant :

♣ coupé — ♦ A — ♦ coupé — ♠ coupé — ♦ ... A ce moment, la coupe ou la surcoupe de l'un des adversaires est à craindre. Elle détruirait la possibilité du va-et-vient, même si les atouts adverses étaient 2-2.

Une première conclusion en découle, au moins dans le cas des atouts 2-2 : il faut jouer ♥ AR pour pouvoir couper ♦ la seconde fois et gagner en ne donnant

que le ♣ demeure au mort.

Que se passe-t-il si les ♥ sont 3-1 et que Sud joue de cette manière? Après avoir tiré ♥ AR et coupé trois fois, Sud ne pourra pas empêcher l'adversaire de couper le ♦ joué maître et de faire... quatre ♣ pour quatre levées de chute.

Il existe cependant une ligne de jeu permettant de gagner dans le seul cas où le singleton à ♥ est la Dame et c'est, en dernière conclusion, la solution du problème :

Entame ♣ A coupée et tout de suite ♥ A.

• Si la Dame ne tombe pas, Sud joue les atouts partagés pour gagner comme il est dit en première conclusion.

• Si la Dame tombe, Sud joue ♦ A — ♦ coupé — ♠ coupé — ♦ coupé du ♥ R et les ♦ restant au mort sont maîtres. Sud donne la main au mort à l'atout. Les deux derniers atouts adverses tombent et Sud ne donne que le dernier ♣ du mort.

♠ AD10x	♥ V10xx	♦ xx
♥ D	♣ AV10xxxx	♥ xxx
♦ Rx	♦ xx	♦ Dxx
♣ ARVxxx	♠ RV9xxxx	♣ Dxxxx
	♥ ARxxx	
	♦ x	
	♣ —	

En espérant que les quelques résultats de probabilités cités ne sembleront pas, aux lecteurs, dépasser à la table, les délais d'une réflexion normale.

solution du problème 75

N ♠ 32 Après les enchères
♥ V1094 S : 1 ♣ — N : 1 ♥ —
♦ ADV4 S : 1 ♠ — N : 2 ♦ —
♣ D85 S : 3 ♣ — N : 3 SA
— S : 4 ♣ — N :

S ♠ AD1064 5 ♣, Ouest entame
♥ A le ♦ 9. Le mort prend
♦ 6 de l'As et joue ♠ pour
♣ ARV1097 le 9 de Est.

Comment Sud va-t-il continuer pour se donner les plus grandes chances de gain contre les meilleures défenses ?

Réponse : Sud doit prendre du ♠ A.

Justification :

Sud remarque qu'il détient onze noires

et que sa répartition peu fréquente, 6-5-1-1, amène chez les adversaires des répartitions peu fréquentes confirmées par l'entame d'un 9 par Ouest et le jeu d'un 9 à la première occasion par Est. C'est ainsi que les ♠ sont certainement 6-0 ou 5-1 et les ♦ 5-3, 6-2 ou 7-1. Dans les deux cas la plus grande longueur peut être aussi bien chez l'un des deux adversaires que chez l'autre. Le but de Sud étant de ne pas perdre plus de deux ♠, soit francs, soit en coupes, voyons comment cette obligation peut s'adapter aux diverses répartitions.

• **Le ♠ est court en Est.**

Le « pire » est que Est soit singleton. Supposons-le. Faire une impasse dans le but de faire une levée de mieux (sinon 21) amènerait la chute, Ouest revenant atout pris au mort — ♠ coupé en Est pour un retour atout pour peu qu'il en ait eu trois au départ et Sud perdrait encore un ♠. Il prend donc de l'As, rejoue ♠ et il pourra toujours en couper deux et gagner.

• **Le ♠ est long en Est.**

Là aussi il serait maladroit de prendre de la Dame pour trouver le Roi sec (3 % en probabilité). Il faut, à nouveau, plonger de l'As avec un risque plus faible de moitié (1,5 %) de tomber sur une chicane en Ouest.

• **Et les ♦ ?**

Les données ont imposé la prise du 9 par l'As. Il n'est pas exclu que Sud fasse à un certain moment l'expasse au ♦ R quoique la présence de ce Roi soit fort possible en Ouest (entame trompeuse dans R 9 long). Mais même si l'expasse permet de sauver quelques cas de chute lorsqu'elle réussit, elle aggrave la chute lorsqu'elle échoue ou lorsque le jeu du ♦ V maître est coupé.

problème-concours 79

N ♠ 953
♥ AR4
♦ DV752
♣ 94

Sud joue 3 SA et reçoit l'entame de la ♥ D.

S ♠ ARV
♥ 1073
♦ A964
♣ AV10

Comment doit-il conduire le jeu ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris

Date limite : 1^{er} mai 1978

échanges et recherches

location (offres)

• La Plagne 2000 m, appt 5 pers., pied pistes, Pâq. sem. : 1 400, quinz. : 2 500 F. Grand, 12, r. L.-Morard, 75014 Paris. Tél. : 543-21-72.

• 06-Cagne-sur-mer, 12 km Nice, 1 km mer, juillet-août, villa confort, garage, 2 chambres, séjour, cuisine. Ecr. P.A. n° 493.

• Prov. Alicante Moraira vds ou loue spl. villa nve bd mer, jard. amén. 1 300 m², 9 ch., 4 bns, 2 cuis., 2 séj., terr., gd gar.; vend. meublé av. fac. 450 000, loc. juil., août : 12 pers. 5 500, 4 pers. 2 500 F. Tél. : (38) 91-73-55.

• Nice prox. mer, petit appt, terr., juillet, août. Ecr. P.A. n° 494.

• 06-Cannes Bocca, r. jard., tt cft, 4 pers. chauff., jard., vac. Pâques 500, sept. 1 100, 1^{er} étage + jard., 6 pers., août 1 500 F. Ecr. Bernard, Springland, 06400 Cannes. Tél. 38-53-80 (repas).

• 83-Bandol, près plage, ch., cuis., w.-c., terrasse, 4 pers., par quinz., vac. print. 500, mai 300, juin 350, août 1 500/mois, hors saison 500 F. Tél. (91) 44-93-55.

• 73-10 km Aix-les-Bains, mais. 5 p. libre, juin, juil., sept. Ecr. Donjon, instnce, Bourget-en-Huille, 73110 La Rochette.

• 05-Merlette 1 750 m, du 8 au 23 avril, stud. tt conf., 4 pers. en 2 pces. Quaegebeur, 35, r. Barœul, 59700 Marcq. Tél. : (20) 72-08-87.

• 05-Serre-Chevalier, appt 4-5 pers., Pâques z. A, B, C, 1 ou 2 sem., dernier ét., cft, gde terrasse, sol., vue, 1 000 F/sem. Tél. (76) 42-52-23 matin.

• Lozère 1 200 m, juin et sept., mais. ent. nve, 2 ch., cuis., s. de b., gd terrain clos, vue, prom., air, calme, 1 500 F. Combeau, St-Sulpice, 16370 Cherves-Richemont.

• Cap d'Agde, ft mer, villa tt cft, 5 pl., accès direct plage, park, jard. privés, p/sem. 14/5 ou 17/9. Ecr. Durif, école, 58250 Fours. Tél. 2.

• Costa Brava, 5 km mer, ds villa appt ind., 6 pers., 8-30 juil. Ecr. Poilane, école Fourneaux, 73500 Modane.

• 83-Cœur de la Provence, bel appt 3 pces sur jard. intérieur, pour vac., calme, rivières et bois, px Educ. Ecr. P.A. n° 495.

• Andalousie, 2 pièces tt cft, piscine bd de mer, tennis, avr., mai, oct. 800 juin, sept. 1 200, août 2 000 F. Tél. (4) 488-03-64.

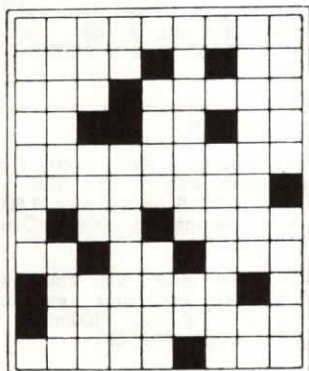
• 64-St-Jean-de-Luz, prox. plage, appt mblé 4 pers., tt cft, juil. 1 850, août 2 000 F. Ecr. Zubieta, éc. Urrugne, 64700 Hendaye. Tél. : 54-30-88.

(Suite page 39.)

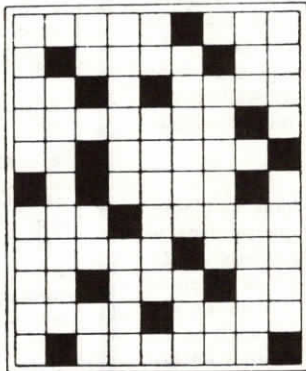
• **LA NATURE PAR LES ABEILLES**
pour vivre mieux ! GELEE ROYALE,
POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORÉ
DU BERRY, CONFISERIE au MIEL.
Produits de beauté naturels. Documenta-
tion et tarifs GRATUITS A 4 sur
demande. Société APICOLE de CHE-
ZELLES, 36500 Buzançais.

bulletin-réponse final

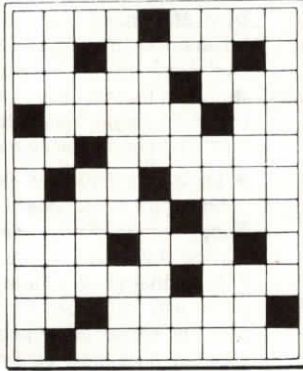
grille n° 2



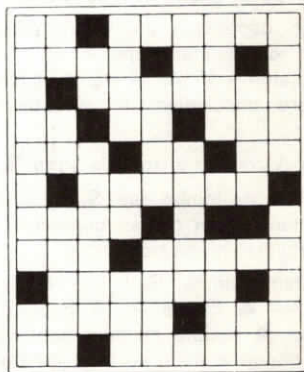
grille n° 3



grille n° 4



grille n° 5



question sélective

Fléchez, en haut et à gauche de la grille, les emplacements des mots de base. Soulignez les mots autres que les mots de base, lus horizontalement, et inscrivez leurs longueurs à la place des pointillés.

classement

Récapitulation
par longueurs des nombres
de mots lus horizontalement

longueurs

8	7	6	5	4	3	2

nombres

départage

lettres autres que celles
des mots de base

O	E	D	I	P

l'éducation

nombre de bulletins-réponses à mon nom

dans ce journal :	dans d'autres journaux :	total :
-------------------------	--------------------------------	---------------

NOM (capitales), prénom :

Adresse complète :

Ville et code postal :

• Les bulletins-réponses sont à envoyer au **Mots-Croisiste**, 4, rue du Midi, 92522 Neuilly Cedex France, jusqu'au 20 mars (en cas de grève postale à cette date, le délai d'expédition serait prolongé automatiquement de trois jours au-delà du jour de reprise du service normal). Ces bulletins ne seront valables que s'ils ont été précédés du bulletin d'inscription extrait de l'éducation.

• Tous les bulletins-réponses établis au même nom dans plusieurs journaux doivent figurer dans un seul envoi. Tout envoi postérieur sera annulé.

• **Question sélective** : le nombreux courrier reçu par Le **Mots-Croisiste** le conduit à préciser que les règles impératives prévues pour les mots choisis verticalement sont également valables pour la lecture des mots horizontaux.

échanges et recherches

(Suite de la page 37.)

location (offres)

- Agréable mais, campagne, cour, jard. fleuri, 4 gdes pièces, juin, juil., août, sept., à Montferrier Ariège, région Mont-Ségur Cathares. Reich, villa Perella, 09300 Lavelanet. Tél. 16 (61) 01-13-22.
- Fraïsse-sur-Agoût 750 m altitude, nouvelle formule de vacances (Campotel), vacances de Pâques. Ecr. S.I., 34330 Fraïsse-s/Agoût.
- 73-Le Corbier, stud. 4 pers., print. C, été. Mathieu, CES, 18130 Dun. (36) 26-85-31.
- Calvi, 1-14 sept., stud. 3 pers., cft, balc. vue mer. Dce éc. mat., 59145 Berlaimont.
- 10 mn bd mer Cannes, F3, gde véranda fermée, ds villa ind., sf août. Mazzola A., Les Gabres, 06810 Auribeau-sur-Siagne.
- Esp. 15 km plages Valencia, villa meublée 4-5 pers., jardin, pins, juillet 2200, août 2500 F. Ecr. P.A. n° 496.
- Quiberon, F2 cft, 50 m plage, juin, sept. Pendélio, 6, pl. Périgault, 56100 Lorient.
- Calpe (Alicante), 2 villas ent. équip. pr 6 pers. chac., Pâq. 12 000 pesetas, juin-sept. 20 000 pes., mai-oct. 15 000 pes., juil.-août 35 000 pes. Capdevielle René, 27 Grupo Antonio Ramos. Tél. ap. 20 h : (65) 83-07-98 Calpe.
- Biarritz 150 m gde plage, appt 4-5 pers., loc. saison. mai à oct., ms ou quinz., cft, jard., park. Ecr. P.A. n° 497.
- Perpignan 10 km plages, F3 tt cft, chauff., 1^{er} étage, loggia ensoleillée, tous commerces sur place, location hiver-été. Tél. : (1) 899-60-10.
- Andolsheim 3 km Colmar, chbre avec lits, cuis., eau, gaz, élect., cour, juin, juil., août, sept. Ecr. Mme Leballif, 20, av. Verdun, 50300 Avranches.
- Périgord, meublé ind. tt cft, pl.-pied, jard., prairie calme, 2 ou 3 pers. Ecr. P.A. n° 498.
- Août, caravane 4-5 pl., tte équip., frigo, installée ds camping au choix rég. La Baule, Le Croisic. Ecr. Samzun, 13, r. Nantes, 44400 Les Sorinières. Tél. (40) 54-71-55.
- Antibes ds villa, juil., août, rez-de-jard., 4 pers., 2 000 F/mois. Ecr. P.A. n° 499.
- 05-Superdévoluy, studio 4 pers., sud-ouest, juil., août. P. Tarravello, Châtillon-St-Jean, 26100 Romans.
- Stat. été-hiv. les Saisies Savoie 1 600 m, chalet + stud., Pâq., juil., août. Tél. (79) 32-46-05 en dehors heures de classe.

avec le CLUB ANGLAIS

Séjours d'études et séjours libres en
ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE,
Espagne, Allemagne, Autriche, Italie
 (hôtels, pensions, familles, universités)
 pour adolescents et pour adultes
Programmes sportifs et
programmes touristiques tous horizons
TARIF SPECIAL JEUNES

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
 tél. : 033.01.72 lic. A 483

CONDITIONS D'INSERTION

• 19.60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
 • EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
 • POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
 • REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
 • FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
 • REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Alpes-Hte-Prov., gîte rur. tt cft, 4 pers., quinz. Pâq. 500 F. Girard, 04200 St-Vincent-sur-Jabron.
- 81-Chalet tt cft 3-4 pers., juil., août. Ecr. Bonnet, éc. J.-Ferry, 47300 Villeneuve.
- Ile de Ré, maison 5 pers., cft, petite cour, juil., août, ms, quinz. Ecr. P.A. n° 500.
- Hameau limousin, mais. tt cft 4 p., s. eau, dche, w.-c., parc, pêche, baignade, libre Pâq., juin, août, sept. Ecr. Couturier, 14, rue Léon-Sazerat, 87000 Limoges.
- 65-Piau Engaly alt. 1 800 m, appt tt cft, 8 pers., pd pistes, 15 km Espagne, ttes sais. Félix R., Laval Cère, 46130 Bretenoux.
- 11-Maison F3, cour, gar., pr. tennis, rivière, pinède, près mer et montagne. Ecr. Roux, Tourouzelle, 11100 Narbonne. Tél. : 43-26-61.
- 22-Bretagne, ds bourg 18 km mer et Dinan, rés. sec. tt cft, 4 pers., terr. clos, juillet et août. Ecr. P.A. n° 501.
- 92-Boulogne-sur-Seine, 3 pces, résidentiel, calme, verdure, 1 500 F/mois, reprise justifiée. Tél. 733-80-27, soir.
- Espagne, Laredo, 200 m plage, F3 tt cft, mai à sept., px int. Ecr. P.A. n° 502.

• 66-Argelès, camp. bord mer, carav. 4 places. Ecr. Dabat, 18, bd Mercader, Perpignan.

- Bretagne Sud, villa bd mer, tt cft, 5 pers., juin, sept. ms ou quinz. Ecr. Guehenec, 56680 Plouhinec. Tél. (97) 65-76-28.
- Périgord, mais. camp. 2 pces, cft, juin, juil., sept. Reynet Brouchaud, 24210 Thenon. Tél. (53) 08-60-97.
- Ski Les Ménuires 73, studio 4 p., tt cft, pd pistes, vac. Pâq. 900/sem., été 700/quinz. M. Michel Maurice, les Côtes, 38360 Sassenage. Tél. (76) 26-51-51.

• Royan, appts, jd, chauff., vac. print. 2-3 pers., 1 ou 2 sem. 260 ou 400 F. Bugnet, 7 r., Goulbenèze, 17200 Royan. Tél. 05-01-46.

• 85-Bretignolles-sur-Mer, 80 m plage, villa 5-6 pers., juin, juil., août. Herbretreau, rte des Moutiers, 85320 Mareuil-sur-Lay.

• Près Cannes 1 km mer, quart. résidentiel, pavil. 2 p., cuis., dche, jard., 4 pers. max., juil. Ecr. P.A. n° 503.

• Périgord tour. mais. camp. tt cft, 5 pers., juil., août, 1 600/mois, aut. ms 800. Bazin, les Massus, 24510 Saint-Alvère. Tél. (53) 61-70-77.

• 05-Orcières, appts 3-5 pers., mais. part. sem. 16-23/4, quinz. juil., sem. sept. Ecr. Decarli F., 05170 Orcières. Tél. (92) 51-07-70 ou (92) 55-72-54.

• 05-Vars-Claux, stud. 4 p., sur pistes, 8-23 avr., août, sept. Delfaud, 13480 Cabriès. Tél. (42) 22-21-08.

• Hte-Savoie, été-hiv., ski, appts ind. cft, 7-5-3 pers., libre Pâq. z. A, C et ttes pér. Borget J., les Granges, 74200 Reyroz. T. 21.

• Nice, F2 tt cft, août 1 600 tt compris. Véran, prof. Lou Cigalou, r. pl. Soleil, 83200 Toulon. Tél. 94) 24-33-46, soir.

• Passez vos vacances Pâques, été, week-end au Village-Club de La Renaudière, camping-caravaning ***, bungalows, 44770 la Plaine-sur-Mer. Tél. (40) 21-50-03. En Loire Atlantique entre Pornic et Saint-Brevin.

• Villas côte Adriatique Italie. M. Thouvenel, 69720 Saint-Laurent-de-Mure. Tél. (78) 40-82-48.

• Annecy, 200 m lac, appt F3, gd cft, 4 pers. max., juil., août. Ecr. P.A. n° 504.

• Plage Midi loue caravanes et bungalows. Bolsset, village vacances, 34410 Sérignan.

• 83-Hyères, ds résid., F3 tt cft, juillet, sept., 10 mn mer. Ecr. Joly, 11, rue Châteaudun, 45000 Orléans.

• Vac. Pâques, villa Antibes, luxe, 6 pers., vue mer, 1 500 F. Tél. (93) 63-68-83.

• 17-St-Palais/Mer, locations saison, calme, 500 m plage, 3/4/6/8 pers. Ecr. Logeais, 29, bd Albert-1^{er}, 17200 Royan. (46) 05-31-77.

• Village-Vacances-Gites, mer, pins, pr. Sables-d'Ol., ouvert de Pâques à sept. Tarif très int. hors saison (complet du 8/7 au 19/8). L'Escale, 85440 Talmont. (51) 33-22-30.

(Suite page 40.)

DISQUES

CATALOGUE DE 62 PAGES
1000 DISQUES SELECTIONNES
Carte de Fidélité & Remises

Aucune obligation d'achat / **6F** seulement
 remboursés à la première commande



INTER-LOSIRS DISC

3, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris

échanges et recherches

(Suite de la page 39.)

location (demandes)

- Elève ingénieur sér. ch. studio Paris sept. 78. Malécot, éc. mat., 45410 Artenay.
- Directeur école ch. loc. confortable 3/4 pers. bd mer Midi, Atlant., quinz. août. Ecr. P.A. n° 505.
- Fonctionnaire ch. Thionville F2 meublé préfér., tt cft, pour fin avril. Ecr. Directce éc. mat. la Beaucaire, 83200 Toulon. Tél. (94) 24-36-39.
- Ch. Vanoise loc. 2° quinz. août, 4 pers., et 2 enf. Ecr. Coquin Alain, 58, av. D. Séméria, 06300 Nice. Tél. 87-64-26 bur. 413.
- Couple ens. 2 enf. ch. appt ou villa cft bd Méditerranée, prox. plage, du 16/7 au 20/8. Ecr. Principal CES Romain-Rolland, 76610 Le Havre.
- Retr. ch. F2-3 rég. Avignon. Ecr. Mme Chaix, éc. Le Poët, 05300 Poët.

échanges

- Forez, 1 100 m, pleine nature, gde villa 6 p., tt cft, contre appt St-J.-de-Monts, Ré, Oléron. Thimonier, 42940 St-B.-Courreau.
- Ch. coll. pouv. occ. parc camping juil. ou août en éch. garder 2 chiens pas méchants. Chautard, Le Refuge, 43700 Blavozy.
- Vacances familiales grat. dans 50 pays. INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

ventes

- Lot, part., maison campagne restaurée, séj., 3 chbres, chem., poutres, salle eau équipée, chauff., gar., dépend., terrain clos 6 300 m², 150 000 F. Ecr. Tarracol, Flagel, 46300 Gourdon.
- Gde-Motte, F1 37 m², 3 pers., tt cft, 1^{er} ét., meub., cuis. équip. + loggia 14 m², vue jard. int., 300 m plage. Ecr. P.A. n° 506.
- 43-Moudeyres 1 150 m, chaumière restaurée, poutres app., 200 m² sur 2 niv., terr. att. Promayrat, éc. Breux, 27570 Tillières/Avre. Tél. 32-50-76.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Voyages de fin d'études NAOURS (Somme)

entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Port Kéryty Penmarch (29 S) terrains non constructibles 446 m², 601, 522, 1 013, 1 590, 490, 290, 300 m² (20 x le m²) ; terr. const. à 1 km plage conviendrait à 2 membres même famille, 1 500 m² (60 x le m²). M. Zézégabel, r. Kérandraon, 29132, Kéryty Penmarch. Tél. (98) 94-62-89 ap. 20 heures.
- Vds fermette 3 p., cuis., Vallée de Villé à Charbes (67), endroit tr. calme. Cunin H., 18, rue des Vernes, 25700 Valentigney.
- Vds 10 km de St-Maixent (79) ds chef-lieu de canton, prox. rivière, forêts, maison ancienne, 6 pièces, tt confort, dépendances : 140 000 F. Mme Durand, 79800 La Mothe-Saint-Héray. Tél. (49) 26-00-24.

hôtels - pensions

- En montagne, la Balme de Rencurel, 38680 Vercors, 10 km de Lans, prox. télé-ski, calme, repos, site pittoresque, HOTEL DE LA BOURNE, cft, cuis. soignée. Vac. d'hiver 55 à 65 F, inter-sais. 50 F net + boisson. Arrangement famille. Tél. 14.
- Cannes, près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-13-88. Prix modérés, Pâques, été.
- BRETAGNE HOTEL DES ARCADES 22380 CAST
1 étoile, 50 mètres grande plage. Pension avec chambre familiale confortable : 24 au 30 juin : 62, 1^{er} au 6-7 : 66, 7 au 31-7 : 69, 1^{er} au 21-8 : 75, 21-8 au 27-8 : 69 F, sept. 66 TTC moins 10 % sur 3^e pension, aménagements neufs, bons menus, devis, photos, envoyés avec plaisir.
- Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, Parc du Vercors, vac. printemps, pens. 50 F, ski de fond 20 F, juil. 53, août 55 F, calme.
- Vac. bilingues : hôtels, clubs ou centres sportifs pr adultes et adollesc. en milieu anglais. Club A., 28, r. Fossés-St-B., Paris. Tél. 033-12-19.

● Vercors-Gorge de la Bourne, La Balme de Rencurel 38680, Hôtel-Restaur. Collavet, Logis de France, tél. 4, pension vac. de print., arrang hors saison, ski de fond, de piste, local groupe 20.

● L'HOTEL DE LA PAIX à HERM 40990, LOGIS DE FRANCE, situé en plein cœur de la forêt landaise à quelques kilomètres de la mer, vous propose chambres tout confort, cuisine soignée, prix pour famille.

● LAC D'ANNECY, VAC. DE PAQUES HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, tél. (50) 44-30-22. SKI à 12 km, px pens., à partir 66 F, juil.-août 72 à 76 F TTC. Px spéciaux groupes hors-sais.

automobiles - caravanning

- Vds camping-car VW 68 aménagé, moteur 30 000 km avec tente auv. Pichereau, éc. mat. stade, 86200 Loudun. Tél. (49) 22-05-31.
- Vds 15-4 Break 304 SL 9 mois, beige métal., 7 000 km, l. ar. ch. Massa, allée des Fleurs, 25420 Voujaucourt. Tél. 92-34-74.

centres de vacances

- Association recherche DIRECTEURS C.V. Pâques. Dates Paris. Tél. : 500-13-41.
- Rech. pr. colonie Hyères (83) 6 à 12, juil., cuisinier, moniteurs surv. baign. Ecr. Lonzième A., gr. scol. Chêne Maillard, 45400 Saran, Fleury-les-Aubrais.
- 1) Gestionnaire collectiv., 2) directeur exp. CV-CE enfants-ados. et dipl. tourisme VV-circuits, libres été 78. Tél. (54) 38-75-17.

divers

- CINEMA NIVEAU PROFESSIONNEL stages montage Pâques. Prise vues et montage Pâques et été. Fdac, 04510 Aiglun.
- Etablissement scolaire vend friteuse Bonnet ; 9 bandes magnétiques : DWB Band 1 (Deutsche im wort und Bild) de J. Martin et J. Zehnacker, n° 1 à 9, Didier, état neuf. Ecr. Fidès, 10, av. Bourdonnais, 75007 Paris. Tél. 551-63-80.
- CHAMPAGNE J. MICHEL, B.P. 16 MOUSSY, 51200 EPERNAVY à partir de 24 F FRANCO. Tarif s/demande.
- GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE appellation Givry-75 expédiés en cartons de 12 bts 160 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande. PARIZE Gérard, Poncey, 71640 GIVRY (petit propriét. récoltant - époux collègue)
- Directement du producteur au consommateur CHAMPAGNE 1^{er} CRU - Gaston BOEVER, récoltant à 51160 Louvois (Marne).

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à l'éducation



FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____
ADRESSE _____
DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 _____ 80 _____

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____
ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

ANGLETERRE

3 FORMULES

Adultes. Pour des adultes désireux de combiner un stage d'étude intensif et des vacances agréables. 3, 5 ou 10 heures de cours par jour. 1, 2, 3 ou 4 semaines. Centre à Londres, Oxford, Bristol et Côte Sud. Séjours toute l'année.

Spécial étudiants. 2 semaines: 860 F. 3 semaines: 1480 F. Pension complète. Audio-visuel : anglais gén. : 4 1/2 h de cours par jour. Intensive drills. Anglais commercial. Activités variées, clubs discothèque, etc...

Élèves. Logement en famille anglaise sélectionnée. Programme d'activités bien équilibré. Cours sérieux, Audio-visuel. Encadrement.

BRITISH EUROPEAN CENTRE

5 rue Richempanse Paris 8 - 260 18 34

M _____ Rue _____

Code P. _____ Ville _____

souhaite recevoir votre brochure BEC (rayer les mentions inutiles).

MS adulte | étudiant | élève

Dans le plus beau golfe du monde...



Découvrez de nouveaux amis, une douceur de vivre en dehors de toute contrainte, le charme retrouvé d'une vie simple, joyeuse, authentique.

Rejoignez l'équipe amicale et dynamique du Club Olympique qui vous attend au soleil, à Calvi en Corse, dans l'un des plus beaux golfes du monde et partagez avec eux : Les repas gastronomiques et copieux (40 hors-d'œuvre à volonté) dans le restaurant fleuri sous les pins. Les petits bungalows le long de la plage. Les jeux sportifs, les soirées délirantes avec les animateurs et l'orchestre. Les promenades dans une nature d'une merveilleuse beauté.

A des prix extrêmement compétitifs : Deux semaines de Paris par avion depuis **1 590 F**, de Lyon par avion depuis **1 540 F**, de Nice par avion depuis **1 190 F**.

Demande de documentation. Licence État 435

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

CLUB OLYMPIQUE 3, rue de l'Échelle 75001 Paris. Tél. : **260 31 62**

DIDACTA

16^e Salon Européen

EURODIDAC

du Matériel Didactique



10-14 avril 1978

Une présentation exceptionnelle
d'articles didactiques du monde
entier : équipement scolaire,
meubles, appareils de labo-
ratoires, livres, accessoires
audio-visuels, jeux, globes,
atlas, équipements sportifs...

Bruxelles

Parc des Expositions



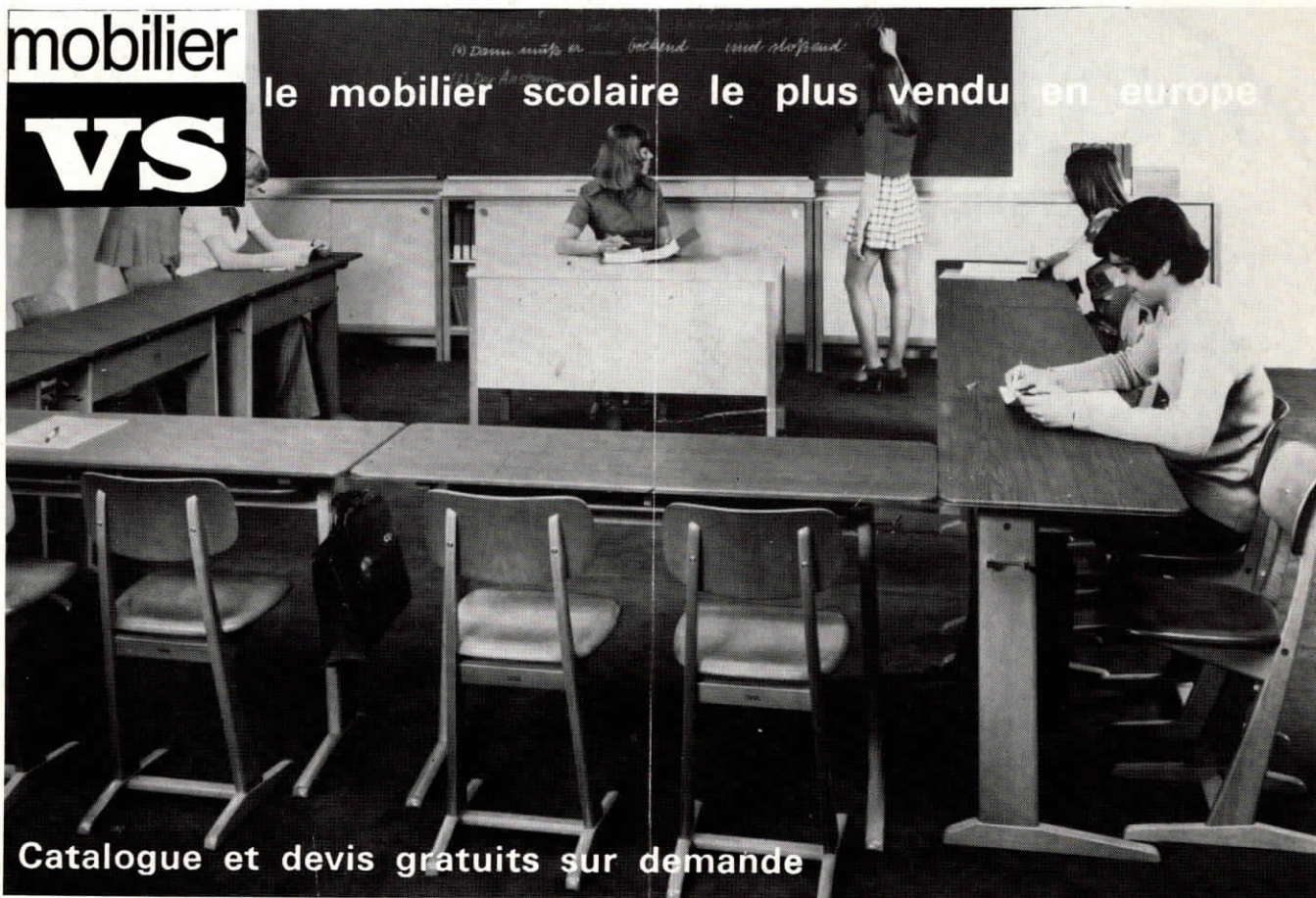
Organisateur :

FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES Parc des Expositions, B - 1020 Bruxelles. Tél. 02/478.48.60

mobiliier

VS

le mobiliier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobiliier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15